



## DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE 2018

**GROUPE COPAGEF**

## Table des matières

LE MOT DU PRESIDENT	3
INTRODUCTION	4
HISTOIRE DU GROUPE	4
PERFORMANCE ET RESPONSABILITE	4
MODELE D’AFFAIRE	5
CHIFFRES CLES DE L’ANNEE 2018	5
COPAGEF, UN GROUPE FAMILIAL ET INTERNATIONAL	6
LA CHAINE DE VALEUR DE NOTRE ACTIVITE DE BOISSONS (BGI ET VINS)	7
LES ACTIVITES DU POLE BGI	8
LES ACTIVITES DU POLE VINS	10
LA CHAINE DE VALEUR DE NOTRE ACTIVITE AGRO-INDUSTRIELLE (SOMDIAA)	11
LES ACTIVITES DE SOMDIAA	12
NOS PARTIES PRENANTES	14
NOS RISQUES EXTRA-FINANCIERS	15
METHODOLOGIES D’IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS	15
PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS	16
RESPONSABILITE SOCIALE	17
SANTE ET SECURITE DE NOS COLLABORATEURS	18
FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	21
ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL	23
RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE	25
AGRICULTURE RAISONNEE ET GESTION DES SOLS	26
BIEN-ETRE ANIMAL	27
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE	28
UTILISATION DURABLE DE LA RESSOURCE HYDRIQUE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES	29
GESTION DE NOS DECHETS ET ECOCONCEPTION	32
GASPILLAGE ALIMENTAIRE	35
CONSOMMATION D’ENERGIES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	36
RESPONSABILITE SOCIETALE	39
CONFORMITE SUR TOUTE NOTRE CHAINE DE VALEUR	40
DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES	43
ANCRAGE AUPRES DES COMMUNAUTES LOCALES	45
QUALITE DE NOS PRODUITS	48
CONSOMMATION RESPONSABLE	50
METHODOLOGIE	51
TABLE DE CORRESPONDANCE	52

---

## LE MOT DU PRESIDENT

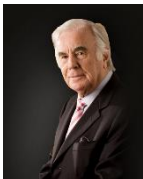
---

« Fidèle aux valeurs de responsabilité qui guident depuis toujours son développement, le Groupe COPAGEF intensifie son développement avec le déploiement d'une stratégie de développement durable résolument volontariste.

Notre engagement pour la pérennité de nos écosystèmes n'est pas nouveau Il constitue le prolongement de notre engagement qualité amorcé depuis longtemps. Il relève également d'une logique économique bien comprise : la pérennité du Groupe COPAGEF ne peut s'envisager qu'en étroite interdépendance avec celle de son «écosystème».

Ainsi au sein de nos établissements de production et de nos plantations (vignes et cannes à sucre) sont menées et encouragées des initiatives novatrices, souvent exemplaires. Elles seront progressivement étendues à l'ensemble des territoires où nous exerçons une activité dans le respect des enjeux de chacun

Pour COPAGEF, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) est à la fois un facteur déterminant de cohésion sociale et une responsabilité première vis-à-vis de nos territoires d'implantation. Avançons ensemble dans cette nouvelle logique de développement garante de nos succès collectifs et futurs. »



*Pierre Castel*

*Président Fondateur*

---

## INTRODUCTION

---

### Histoire du Groupe

Créé en 1949, Castel Frères était dédié au négoce traditionnel du vin en France puis en Afrique, avant d'étoffer ses métiers et de racheter la chaîne de cavistes NICOLAS en 1988. Le Groupe familial devient alors un producteur de référence dans les plus grandes régions de France et reconnu à l'international. Par une politique d'investissements stratégiques, le Président-Fondateur du Groupe COPAGEF, Pierre Castel, a poursuivi le développement de ses activités sur le continent africain dans le domaine des bières, des boissons gazeuses et de l'eau minérale par l'acquisition des Brasseries et Glacières Internationales (BGI) en 1990, actuellement implantées au sein de 11 pays. Enfin, les activités du Groupe se sont étendues à l'industrie agro-alimentaire en 2010 avec une prise de participation majoritaire dans la Société d'Organisation, de Management et de Développement des Industries Alimentaires et Agricoles (SOMDIAA) qui produit et commercialise du sucre et de la farine, mais aussi des œufs et de l'alimentation animale dans 8 pays d'Afrique. Fondée il y a plus de 50 ans, la SOMDIAA se caractérise également par une gestion familiale de ses activités.

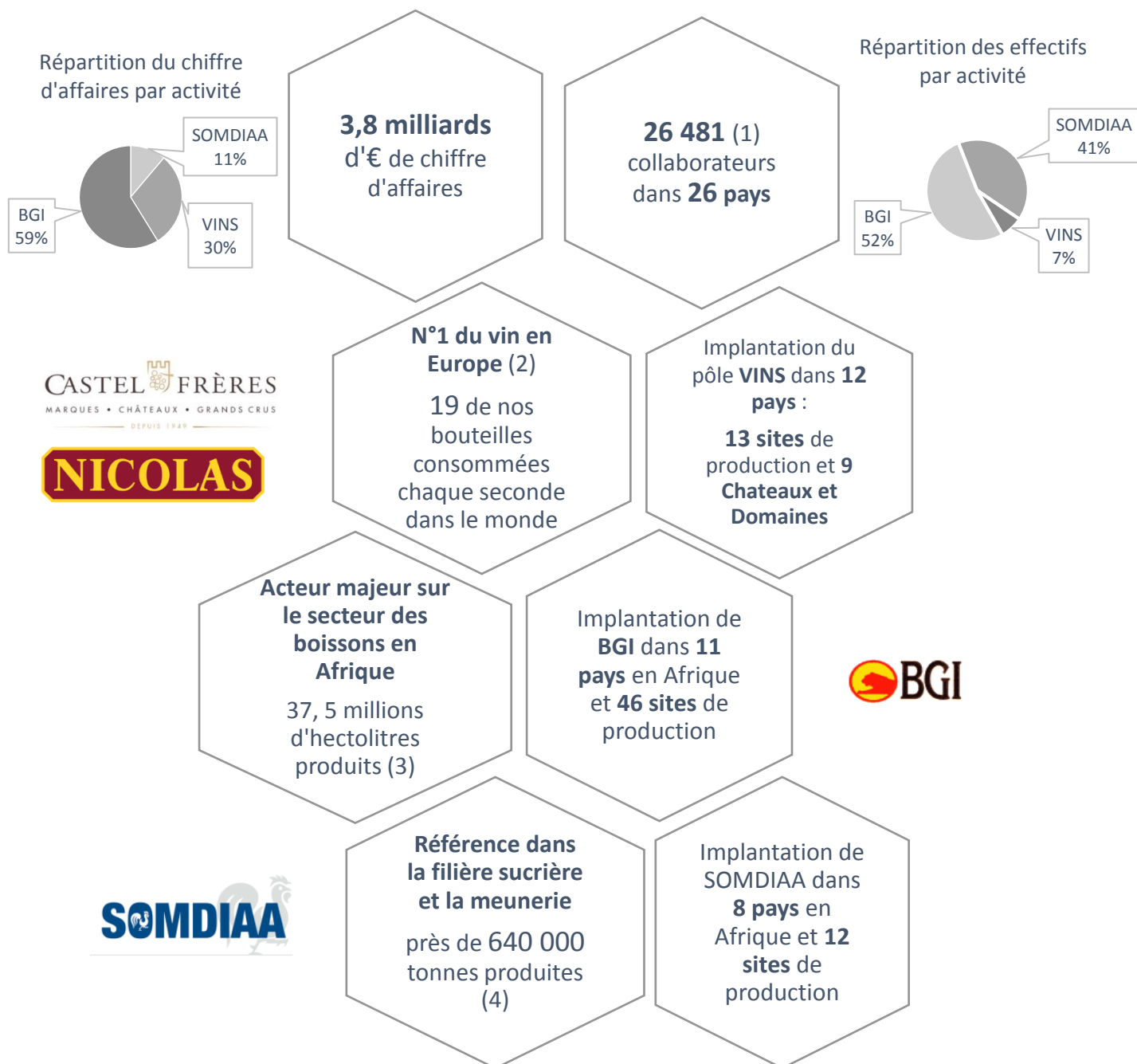
### Performance et responsabilité

Les trois pôles d'activités du Groupe COPAGEF (BGI, SOMDIAA et VINS) sont caractérisés par une totale autonomie dans la pratique de leurs affaires mais se rassemblent autour d'une conscience collective des risques liés à la nature de leurs activités. Dans cet esprit de prévention et d'atténuation des risques et conformément à loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, un Code de Conduite a été formalisé pour le Groupe en 2017 suivi par la création d'un Comité Ethique. Aujourd'hui, nos impacts communs et spécifiques sur la société dans son ensemble nous réunissent à nouveau et nous tentons de répondre à ces enjeux par une démarche globale de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ayant pour objectif un développement durable. Ainsi, cette déclaration de performance extra-financière, faisant suite à l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2018 et au décret pris en application de l'ordonnance n°2017-1265 du 9 août 2017, constitue un outil stratégique pour mieux guider nos politiques RSE et une communication sur nos principaux risques extra-financiers, les politiques mises en œuvre, et nos résultats.



## MODELE D'AFFAIRE

## Chiffres clés de l'année 2018



(1) Au 31 décembre 2018, hors filiales Nicolas à l'international et filiales Savour Club SA, Savour Selection SA, Le Chais Savour SA et La Carte Autrement

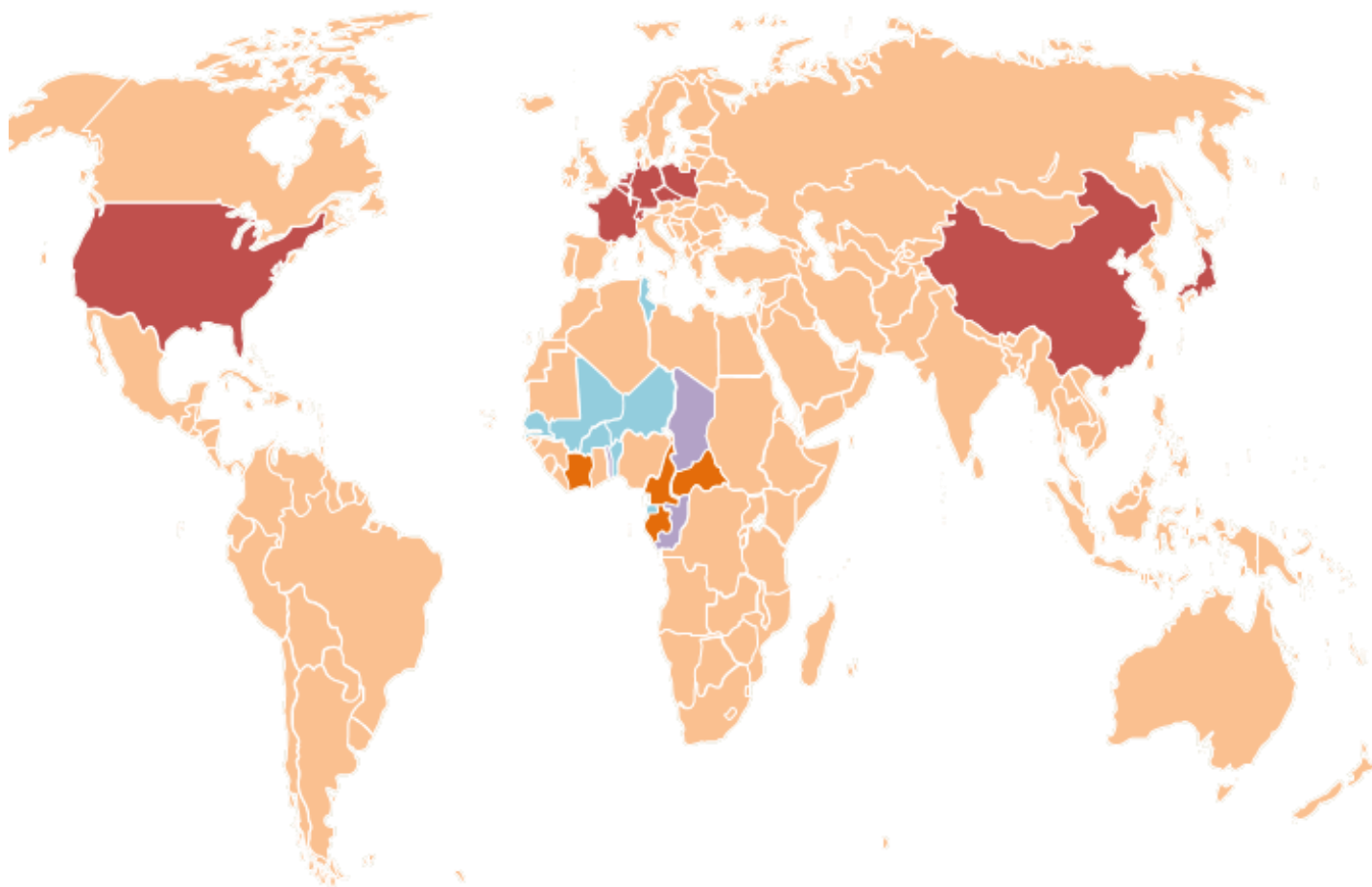
(2) Source Impact Data

(3) Dont 40% de bières, 31% de boissons gazeuses et 28% d'eaux

(4) Près de 54% de sucre et plus de 46% de farine en 2018



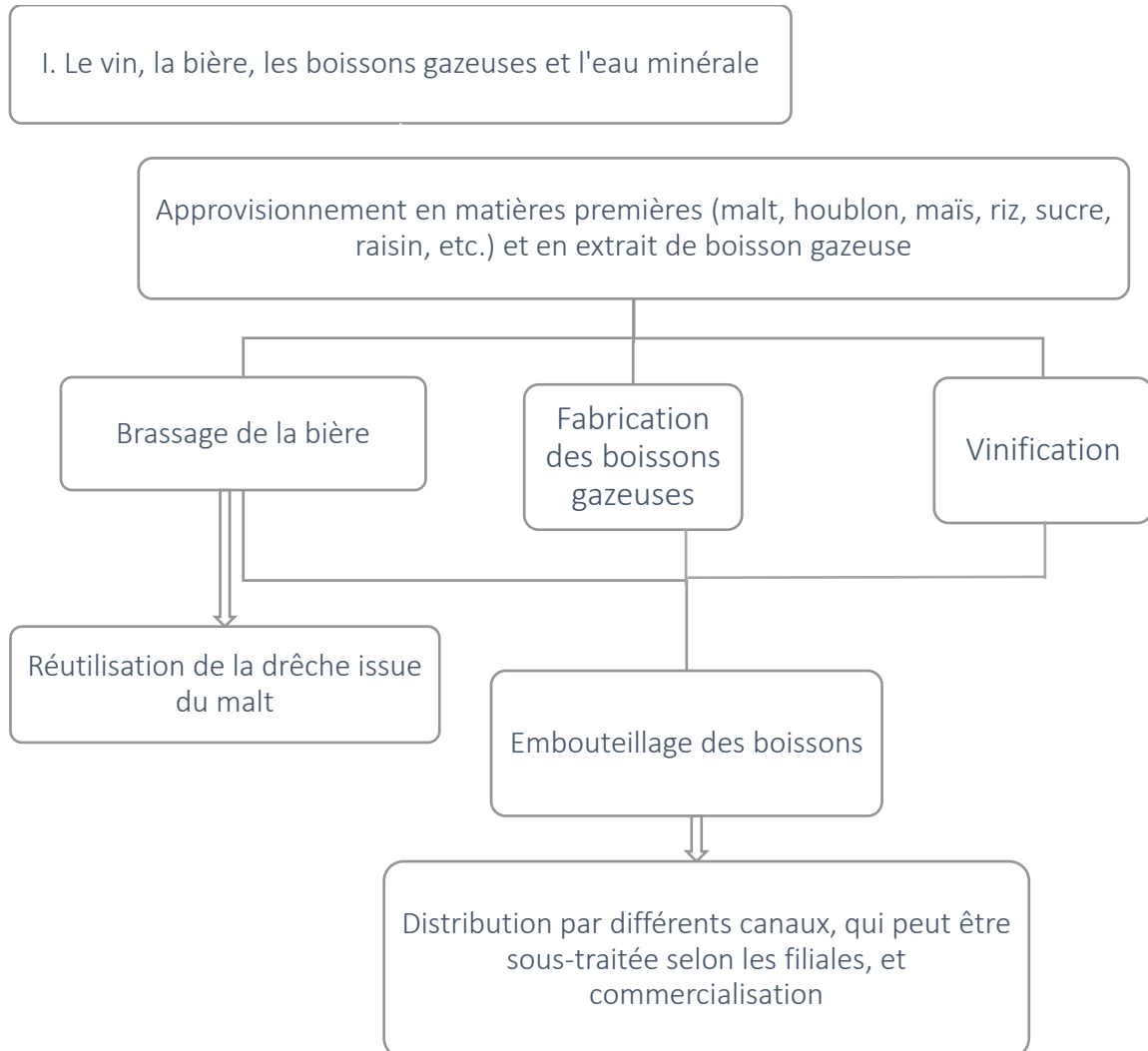
## COPAGEF, un Groupe familial et international



## Pays d'implantation du Groupe

- Activité viticole (VINS)** : France, Chine, Japon, Russie, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Etats-Unis, Pologne, Tchèque, Suisse, Principauté de Monaco (12 pays)
- Activités de bières, boissons gazeuses, eaux (BGI) et sucre, farine et œufs (SOMDIAA)** : Cameroun, Gabon, République centrafricaine et République de Côte d'Ivoire (4 pays)
- SOMDIAA uniquement** : Congo, Tchad et Togo (3 pays)
- BGI uniquement** : Bénin, Burkina Faso, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Sénégal et Tunisie (7 pays)

## La chaîne de valeur de notre activité de boissons (BGI et VINS)



## Les activités du pôle BGI

Depuis bientôt 30 ans au sein du Groupe, le pôle des Brasseries et Glacières Internationales (BGI) produit et embouteille les boissons suivantes : bières, boissons gazeuses, eaux et d'autres boissons détaillées ci-après. Ces dernières années, notre activité a connu une forte croissance qui s'explique en partie par la croissance démographique du continent où nous sommes implantés.

- Les bières (31 marques) : Nos bières sont produites localement. Parmi elles, certaines sont sous licence (MUTZIG, GUINNESS, BECK'S etc.) et quelques marques sont vendues dans plusieurs pays en Afrique (33 EXPORT, BEAUFORT, CASTEL BEER, ISENBECK etc.).

Au-delà de la notoriété de ces marques et de leur ancrage territorial, il s'agit d'un effort continu afin de garantir aux consommateurs un goût et une qualité qui correspondent à leurs attentes.

- Les boissons gazeuses (18 marques) : La fabrication de nos boissons gazeuses débute par la réception d'extraits de nos partenaires. Certaines boissons gazeuses sont commercialisées sous licence et leurs marques sont connues mondialement : COCA-COLA (FANTA, SPRITE, SCHWEPPS, HAWAI), ORANGINA, VIMTO et APLA. D'autres sont nos propres marques et sont présentes dans un ou plusieurs pays d'Afrique : TOP, DJINO, BOGA et YOUKI, GAZELLE etc.

Ces extraits sont ensuite dilués avec de l'eau et nous y ajoutons du sucre, dont nous réduisons progressivement la quantité (voir la partie « Consommation responsable »). Enfin, du gaz carbonique est ajouté afin d'obtenir le pétillant des boissons.

Nous répondons à cette hausse de la demande par des investissements de capacité et des lancements de produits. Diversifier nos gammes avec de nouveaux produits, tels que les bières faiblement alcoolisées et aromatisées ou les boissons gazeuses allégées en sucre, permet également d'accéder à différents segments de consommateurs.

- Les eaux (16 marques) : La majorité des eaux produites sont des marques locales, exceptée la Cristalline qui est sous licence. Deux marques sont disponibles dans plus d'un pays : EAU VITALE et AQUABELLE.

- Les autres boissons (7 marques) : Dans de moindres proportions, nous produisons également des cocktails alcoolisés, des jus et des boissons maltées sans alcool.

- Les principales filiales du pôle BGI

- Bénin : SOBEBRA
- Burkina Faso : BRAKINA
- Cameroun : SABC, SEMC et SOCAVER
- Gabon : SOBRAGA et SOBOLECO
- Guinée équatoriale : SOEGUIBE
- Mali : BRAMALI
- Niger : BRANIGER
- République centrafricaine : MOCAF
- République de Côte d'Ivoire : SOLIBRA
- Sénégal : SOBOA
- Tunisie : SFBT et ses filiales



- Brasseur : Le brassage de la bière au sein des Brasseries et Glacières Internationales (BGI) est un savoir-faire que nous préservons grâce à l'engagement de nos brasseurs pour des produits de qualité. Les principales phases de production sont les suivantes :
  1. Le brasseur sélectionne et mélange des malts puis brasse pour obtenir le moût.
  2. Il filtre alors ce moût à travers les drêches (résidus solides de malt) qui sont elles-mêmes réutilisées comme alimentation pour le bétail.
  3. Le moût est ensuite amené à ébullition dans la chaudière et du houblon y est ajouté ce qui crée l'amertume et permet une conservation optimale.
  4. Une courte période de refroidissement est ici nécessaire.
  5. Ensuite, le moût estensemencé avec une levure à bière pour la fermentation et dont la durée dépend du type de bière souhaité.
  6. la bière est ensuite soutirée, c'est-à-dire mise en bouteille, en cannettes ou en fûts.



- Verrier : La Société Camerounaise de Verrerie à Douala (SOCAVER) existe depuis près de 50 ans. Unique verrerie de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), SOCAVER a soufflé sa première bouteille en 1970 et s'est donnée une mission : mettre à la disposition de sa clientèle des produits d'une qualité irréprochable, respectant les normes et standards internationaux. Pour y parvenir, notre système de management répond de manière satisfaisante aux exigences des référentiels ISO 9001 et FSSC 22 000.

Spécialisée dans la fabrication du verre creux grâce à une installation entièrement automatisée, SOCAVER dispose d'un four d'une capacité de 35 000 tonnes de verre fondu. Notre filiale commercialise près de 100 marques de produits comprenant :

- des bouteilles décorées et non décorées ;
- des flacons ;
- et des pots et bocaux.



## Les activités du pôle VINS

Depuis plus d'un demi-siècle, la qualité de nos produits et la satisfaction des consommateurs forment les valeurs du Groupe. Celles-ci nous unissent et constituent la clé de notre succès dont la pérennité est assurée par la volonté d'un développement durable et responsable.

Le pôle VINS est avant tout l'histoire d'une famille de 3 générations ayant pour mission de rendre le vin accessible à tous par une offre qui répond à toutes les exigences consommateurs. Transmettre le plaisir et l'émotion de vin français aux consommateurs du monde entier est son fil conducteur.

### ○ Vigneron

Avec 9 Châteaux, le pôle VINS exerce son métier de vigneron et cultive **701,5 hectares** de vignobles en France où elle perpétue son savoir-faire dans le travail de la vigne. Tout un patrimoine en Bordelais, Muscadet où le pôle VINS optimise respect du terroir, du millésime et du raisin pour des vins rouges, blancs ou rosés.

### ○ Négociant

Un métier de cœur puisqu'il contribue au rayonnement des vins français à travers le monde. Il est assuré par les établissements du pôle VINS implantés dans chaque grande région viticole en France, par ses 9 maisons de vins et sociétés commerciales indépendantes et complémentaires : Patriarche, Barton & Guestier, Listel S.A.S, Barrière Frères, Castel Frères, Oenoalliance, Société des Vins de France, Maison Bedhet Valette, La Confrérie. Elles offrent un assortiment incomparable à l'ensemble des réseaux de distribution français et internationaux. Au fil des années, le pôle VINS a réussi à associer son savoir-faire de négociant à celui de ces différentes maisons historiques en vins français. Elles offrent aux réseaux de distribution français et internationaux un assortiment incomparable, représentatif de tous les terroirs.

### ○ Caviste

Le pôle VINS et ses enseignes de cavistes, NICOLAS (**494 magasins**), LES CHAIS DU SAVOUR (3 magasins) et LA CLE DES CHATEAUX (vente en ligne), partagent la même mission : faciliter la découverte du vin qui convient le mieux au consommateur. Ils ont les mêmes valeurs : l'intransigeance sur la qualité et la culture du service client. Désireux de maîtriser la chaîne du vin de bout en bout, le pôle VINS a choisi de s'adjoindre les compétences de ces 3 enseignes de cavistes appréciées des amateurs. Le pôle VINS s'assure ainsi un contact direct avec les consommateurs, indispensable à l'écoute du marché.

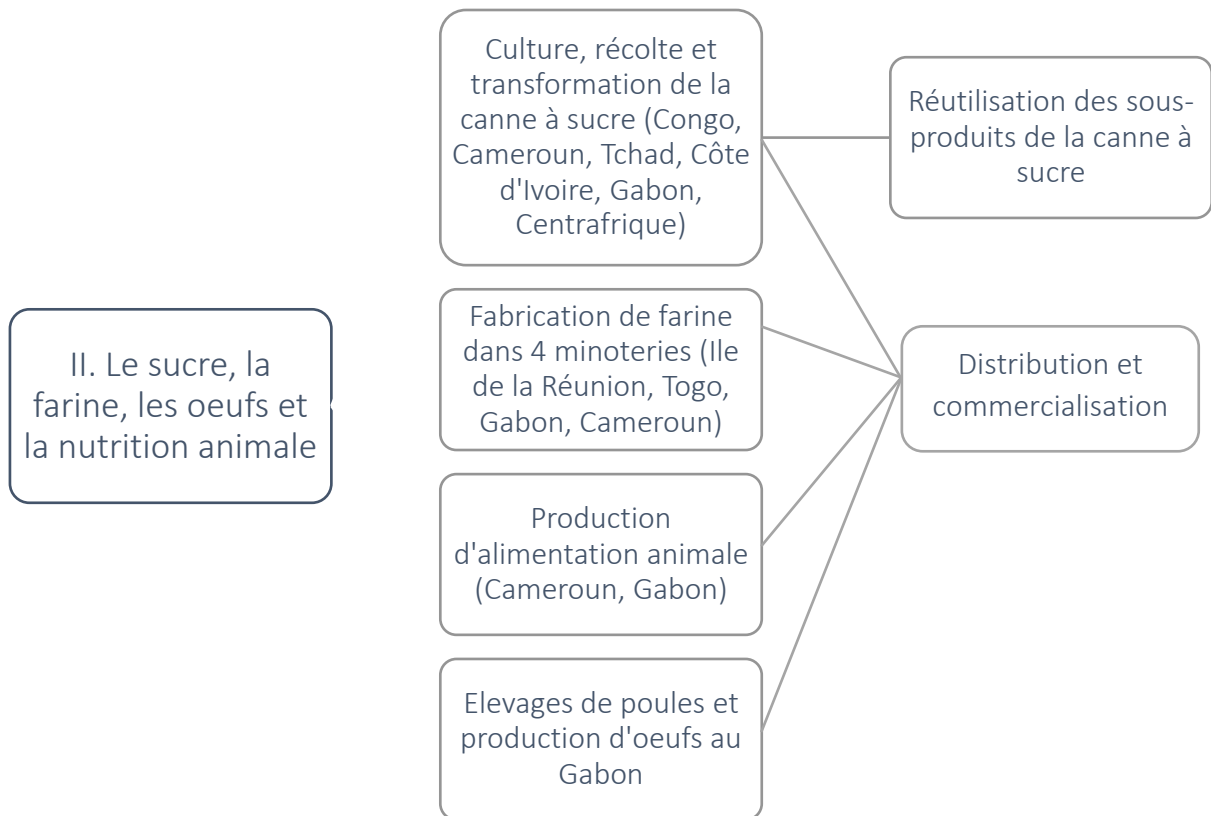
Véritables professionnels, connaissant parfaitement leurs produits et les mets avec lesquels ils s'accordent le mieux, ces réseaux ont pour mission de faire découvrir et apprécier un maximum de vins français en guidant au mieux les clients dans leurs choix. L'activité de distribution spécialisée permet également au pôle VINS de développer toute une palette de services autour du vin, pour offrir à tout un chacun la possibilité de parfaire sa culture.

### ○ Les principales marques du pôle VINS :

Roche Mazet, Ormes de Cambras, Vieux Papes, Listel, Villageoise, Cambras, Baron de Lestac, Montmirel, Very, Kriter, Plessis Duval, Cramoisay, Lichette, Maison Castel, Champlure, Villa Veroni, Billette, Le Cube, Malesan et Les Calandières.



## La chaîne de valeur de notre activité agro-industrielle (SOMDIAA)



Selon sa déclaration de mission, la SOMDIAA développe ses métiers de l'agro-alimentaire (le sucre, la farine, l'aviculture, l'alimentation animale) au profit des marchés domestiques situés à l'intérieur de zones régionales intégrées et cohérentes (CEMAC, UEMOA, etc.) en s'appuyant sur des ressources locales aussi bien en interne (management) qu'en externe (actionnariat, y compris l'Etat), en conformité aux standards des Pays Développés, en termes de profitabilité, de technique, de qualité produit, d'éthique et de respect de l'environnement.



## Les activités de SOMDIAA

### o La filière sucre

SOMDIAA possède 6 filiales dans sa filière sucrière pour un total de plus de **343 000 tonnes** de sucre produit en 2018. Le pôle produit et distribue différents types de sucre en Afrique, à destination du grand public et de clients industriels. Le savoir-faire de la SOMDIAA s'étend de la culture de la canne à sucre à la distribution du sucre en passant par sa transformation industrielle. Tous les sucres sont d'origine 100 % sucre de canne.

- L'activité agricole : l'expertise du Groupe dans le domaine agricole est centrée sur la monoculture pluriannuelle de la canne à sucre dans les six pays où sont implantées ses filiales.
- L'activité industrielle de production sucrière : de la transformation de la canne au packaging des différents produits avec chacun un conditionnement propre selon les besoins des clients (dosettes, bâchettes, morceaux, doypacks, sachets de 1, 5, 25 ou 50 kg)
- La valorisation des ressources naturelles : le Groupe SOMDIAA valorise ses ressources naturelles (sous-produits agro-industriels : bagasse, écumes, résidus végétaux, fientes), les ressources territoriales et locales (hydrocarbures, chaux, bois, réservoir d'emplois, sous-traitance de chantiers)
- La valorisation des ressources humaines : le Groupe SOMDIAA mobilise son expertise technique de manière à favoriser des synergies complémentaires avec ses filiales (bureau d'achats centralisé, expertise spécifique)
- Le marketing : créée en 2008 par le groupe SOMDIAA, « Princesse Tatie » est la première marque de sucre panafricaine. Elle est distribuée dans les pays où le sucre est produit et représente un véritable atout pour le Groupe qui entend ainsi faire émerger une marque forte, dédiée à la promotion du sucre produit et commercialisé en Afrique dans le respect des normes internationales. Cette marque est destinée à un marché potentiel de 180 millions

de consommateurs (zones CEMAC et UEMOA à horizon 2023)

### o La filière farine

Quatre filiales sont aujourd'hui en exploitation dans la filière blé et ont produit plus de **296 000 tonnes** de farine en 2018. Les moulins du groupe SOMDIAA transforment et commercialisent plusieurs types de farines de blé, sous différentes marques.

- L'approvisionnement : le blé est approvisionné par la direction « Shipping & Commodities » du Groupe qui se charge de négocier, auprès de fournisseurs externes, et d'acheminer la quantité de blé nécessaire aux moulins.
- La transformation industrielle : les moulins produisent différents types de farines selon la diversité des utilisations locales (boulangères, beignets, viennoiseries, ménagères ou mixtes).
- Le marketing : chaque pays a développé ses propres marques de farines répondant à la culture locale et adaptées aux consommateurs industriels ou ménagers.

### o La filière élevage – nutrition animale

SOMDIAA possède 2 filiales dans l'alimentation animale qui ont produit **60 000 tonnes** d'alimentation animale en 2018:

- La SCEP (Cameroun), spécialisée dans l'alimentation animale à destination des volailles ;
- la SMAG (Gabon), qui valorise les coproduits issus de la meunerie, possède également une activité élevage et produit des poussins d'un jour pour les besoins à la fois de son élevage de poules pondeuses et de ceux de ses nombreux clients éleveurs. La capacité de production est de l'ordre de 350 000 poussins par an.

Le pôle SOMDIAA, accompagné de son partenaire technique MIXSCIENCE, a fait de la nutrition animale un axe de développement stratégique.

- La fabrication d'aliments : il s'agit de mettre à disposition des éleveurs et des fabricants locaux d'aliments deux types de produits finis avec les aliments complets et les aliments concentrés composés essentiellement de matières premières locales. Cet objectif se traduit par l'utilisation des coproduits issus de ses industries agro-alimentaires : son et remoulage de blé pour les meuneries et mélasse pour les sucreries et drêches de brasseries
- L'accompagnement technique : un service d'accompagnement ainsi que des prestations de conseil et de suivi personnalisés aux éleveurs a pour objectif de se positionner comme un acteur majeur du développement des filières élevage des différents pays dans lesquels il est implanté. Le Groupe SOMDIAA a développé au Gabon (SMAG) un élevage avicole moderne destiné à mettre sur le marché des œufs et des poussins d'un jour. L'implantation d'un couvoir, en plus de contribuer à l'autonomie de la filière avicole nationale, avait pour objectif de prévenir les risques de rupture d'approvisionnement et maîtriser l'amont de la filière. En complément des poussins destinés à l'élevage pour la ponte, la SMAG propose désormais également des poussins destinés à l'élevage pour la Volaille Chair répondant ainsi à la demande des productions avicoles nationales.
  - o Nos développements futurs : la filière maïs

Fort de sa présence dans de nombreux pays où la culture de céréales est en mal de débouchés, la SOMDIAA vient de créer un pôle autour de la valorisation du maïs, en proposant :

- une large gamme de produits finis destinés aux industriels locaux, à l'alimentation humaine et animale ;

- des prestations de conseil et d'accompagnement pour participer au développement et à la structuration de l'amont agricole de cette filière. L'objectif final est de répondre au mieux aux besoins et demandes des différentes catégories de clients identifiés sur ces segments stratégiques.

Les unités de production s'articulent autour de blocs modulaires dont la mise en œuvre peut se réaliser de façon progressive en fonction de la maturité des marchés et des ressources en matières premières locales :

- Une maïserie, pour la transformation du maïs en gritz à destination des brasseries, en farine humaine, et en coproduits valorisés en alimentation animale ;
- Une unité de production d'aliments du bétail (UAB) ;
- Des fermes parentales assurant la production d'œufs à couver, dont les poules et coqs reproducteurs consommeront les aliments du bétail produits par la filiale ;
- Un couvoir permettant, à partir de ces œufs à couver, la production de poussins d'un jour destinés à l'élevage de poulets de chair par des éleveurs locaux, et qui consommeront également les aliments et matières premières commercialisés par la filiale.

Deux projets sont actuellement en cours de lancement : la Société des Grands Moulins du Phare (SGMP) au Congo dont l'entrée en production est prévue pour octobre 2019 et la Compagnie Fermière du Cameroun (CFC) prévue d'entrer en exploitation courant 2020.

D'autres projets sont à l'étude notamment en Côte d'Ivoire, au Bénin, en Ethiopie et en Angola.

### Nos parties prenantes



\*dont des actionnaires minoritaires (ABInBev)



---

## NOS RISQUES EXTRA-FINANCIERS

---

### Méthodologies d'identification des risques extra-financiers

Le Groupe s'est appuyé sur le travail d'identification des risques de chacun des pôles afin de consolider les thématiques et de déterminer ses principaux risques extra-financier. Les risques liés à la nature des activités de nos trois pôles (BGI, SOMDIAA et VINS) ont été analysés à l'aide de cartographies des risques ou sont issus des thématiques retenues via nos enjeux selon les méthodes qui suivent.

---

Dans le but de reconnaître ses thèmes d'intérêt, notre pôle viticole, s'est inspirée du référentiel Global Reporting Initiative et de la norme ISO 26000, auxquels se sont ajoutées les thématiques déjà abordées dans ses publications, une analyse de la concurrence, du Plan de la filière et des politiques de l'Interprofession.

Au total, 22 thématiques ont été retenues pour une analyse plus approfondie des enjeux et des risques inhérents. Le Comité de Pilotage RSE du **pôle VINS**, composé des Directeurs des organisations et métiers, a hiérarchisé les sujets selon leur niveau d'impact sur la performance de l'entreprise et l'évolution de l'impact à l'horizon 2025. Avant validation par le Comité, un travail d'analyse a été restitué sous forme de liste indiquant l'importance accordée aux thématiques pour l'entreprise.

---

L'identification des risques du **pôle BGI** s'est appuyée sur des entretiens avec un échantillon de parties prenantes internes au cours desquels ont été abordés les principaux enjeux d'intérêt collectifs suivant les questions centrales de l'ISO 26000. Ces consultations ont permis de mesurer les différentes attentes en matière de responsabilité sociétale et d'évaluer nos risques selon trois critères :

- leur spécificité ;
- leur criticité, c'est-à-dire la gravité du risque et la probabilité de sa survenance ;
- et notre niveau de maîtrise.

Après validation avec la Direction du pôle BGI, nous avons construit une cartographie des risques liés à nos activités, en parallèle de la cartographie du Programme Conformité (voir la partie « Conformité sur toute notre chaîne de valeur »). Les risques et les enjeux décrits dans cette Déclaration pour le périmètre du pôle BGI présentent un niveau de risque net significatif suite à leur évaluation, c'est-à-dire que leur sélection correspond à un seuil déterminé de « criticité » des risques pondérée par notre niveau de maîtrise.

---

Au sein de notre **pôle SOMDIAA**, ce processus d'identification a débuté dès 2012 avec le questionnement sur ses priorités sociales, sociétales et environnementales. En interne, un questionnaire anonyme adressé à l'ensemble de ses filiales a été diffusé dans le but d'identifier les actions prioritaires à mener.

Ces résultats ont été confrontés aux attentes de nos parties prenantes externes, elles-mêmes retranscrites au sein de publications et d'objectifs (audits, études d'impacts environnemental et social, articles de presse etc.). En préparation de cette déclaration, SOMDIAA a travaillé avec chacune de ses filiales afin de cartographier ses risques. Ceux-ci ont été positionnés dans une matrice prenant en compte la probabilité d'occurrence et la sévérité de l'impact afin de définir un niveau de risque, sur une échelle de faible à extrême, permettant une hiérarchisation et l'identification des priorités d'anticipation, d'évitement ou de réduction les plus pertinentes.

Sur la base de ces études, qui ont fait l'objet d'une validation par le Comité de Direction du Siège de SOMDIAA ainsi que par ceux des filiales, nous avons pu obtenir la matrice de nos principaux risques bruts à adresser par des politiques adéquates.

## Principaux risques extra-financiers

	Thématiques	Risques identifiés	Périmètre <sup>1</sup>
Responsabilité sociale	Santé et sécurité au travail	Nombre élevé d'accidents du travail et de maladies professionnelles	Groupe
	Formations et développement des compétences	Inadéquation entre l'offre de formation et les attentes des collaborateurs	SOMDIAA - VINS
	Organisation du dialogue social	Manque d'écoute des collaborateurs pouvant résulter en une rupture du dialogue et nuire aux conditions de travail	SOMDIAA - VINS
Responsabilité environnementale	Agriculture raisonnée	Pollution et appauvrissement des sols	SOMDIAA – VINS
	Préserver la biodiversité	Surexploitation des ressources menant à des pertes de la diversité biologique	SOMDIAA - VINS
	Utilisation durable de la ressource hydrique et traitement des eaux usées	Epuisement de la ressource en eau dû à un sur-prélèvement et risque de conflit d'usage avec les populations locales	Groupe
		Pollution de l'eau par les effluents	BGI – VINS
	Gestion de nos déchets et écoconception	Production excessive de déchets à l'origine de pollution de l'environnement et de nuisance pour la biodiversité	Groupe
	Consommation d'énergies et changements climatiques	Bilan énergétique défavorable	Groupe
		Actions insuffisantes pour l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques	BGI - VINS
Responsabilité sociétale	Conformité sur toute notre chaîne de valeur	Manque de vigilance vis-à-vis du respect des réglementations chez nos partenaires	Groupe
	Dialogue avec nos parties prenantes	Méconnaissance ou interprétation erronée des attentes de nos parties prenantes	SOMDIAA
	Ancrage auprès des communautés locales	Actions de développement local insuffisantes ou inadéquates	Groupe
	Qualité de nos produits	Qualité défailante des produits et déception des consommateurs	SOMDIAA - VINS
	Consommation responsable	Défaut d'information et de sensibilisation aux risques de consommations abusives d'alcool	BGI – VINS

<sup>1</sup> Le périmètre de notre filiale tunisienne (BGI) est réduit pour nos indicateurs environnementaux pour cause d'information indisponible. La part de production couverte représente plus de 20% de la production totale, c'est-à-dire 2,9 millions d'hectolitres de boissons sur un total de plus de 13 millions produits dans le pays.

---

## RESPONSABILITE SOCIALE

---

En 2018, ce sont **26 481**<sup>2</sup> collaborateurs du Groupe qui ont pris part à la croissance de nos activités. Ce développement sera durable si nous assurons des conditions qui permettent l'épanouissement professionnel de chacun. Des conditions de travail adéquates signifient d'une part la garantie d'une vigilance exigeante sur la sécurité et la santé au travail, d'autant plus dans le cadre d'activités agricoles et industrielles. D'autre part, la mise en œuvre de notre responsabilité sociale a également pour objectif de veiller à protéger les droits de nos collaborateurs notamment par l'accès aux formations et aux opportunités d'évolution ainsi que par la promotion du dialogue social.

### Nos thématiques sociales

- Santé et sécurité de nos collaborateurs
- Formation et développement des compétences
- Organisation du dialogue social

---

<sup>2</sup> Effectif total au 31 décembre 2018

## Santé et sécurité de nos collaborateurs

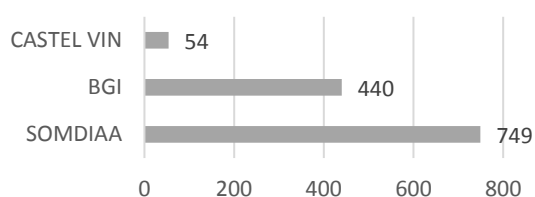
Indicateurs clés de performance <sup>3</sup>	
Taux de fréquence des accidents du travail (VINS)	21,06 <sup>4</sup>
Taux de fréquence des accidents du travail (BGI)	19,6 <sup>5</sup>
Taux de fréquence des accidents du travail (SOMDIAA)	28

## Groupe COPAGEF

Les conditions de travail de tous les collaborateurs doivent garantir une sécurité tout au long de l'accomplissement de leur mission. Il s'agit d'une responsabilité certaine du Groupe et les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles sont significatifs compte tenu de la nature de nos activités agro-industrielles.

Dans le but de prévenir et d'atténuer ces risques, chaque pôle d'activité est autonome sur ses politiques de santé et de sécurité, qui sont notamment liées aux métiers et aux pays d'implantation. Au sein de toutes les filiales du Groupe des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) visent à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité mis en place.

En 2018, nous comptabilisons un total de **1 243 accidents** du travail ayant eu pour conséquence un arrêt du travail.

Accidents du travail avec arrêt  
par activité

## Pôle SOMDIAA

Les aspects de santé et de sécurité au travail sont naturellement d'une importance majeure pour SOMDIAA, singulièrement au regard de l'environnement agricole et/ou industriel qui concerne les sociétés du périmètre. Concernant la santé, si les minoteries sont davantage basées dans des centres urbains, ce n'est pas le cas des sucreries installées en milieu rural. Cette particularité est à prendre en compte dans l'analyse des accidents du travail.

Le pôle agro-industriel a donc porté la santé et la sécurité au travail comme un sujet à part entière de sa Politique Développement Durable en 2013. Cela se traduisant aussi bien par un recours à la technologie (télémédecine) afin d'améliorer l'accès aux soins qu'en veillant au respect du port des équipements de protection individuelle (EPI) mais aussi en adoptant des positions plus exigeantes vis-à-vis des collaborateurs en cas de non-respect.

Si les commandes d'EPI atteignent **1,4 millions d'€** pour nos filiales du pôle sucrier en 2018, elles ne sont pourtant pas suffisantes. En effet, sur le périmètre de SOMDIAA nous comptons **749 accidents** du travail avec arrêt, principalement observés dans les sucreries et dans les opérations de production, et un taux de fréquence équivalent à **28**. Ce taux doit être réduit les années à venir et ainsi tendre vers une tolérance de zéro accident du travail avec arrêt.

<sup>3</sup> Les accidents du travail comprennent les accidents de trajets et le taux de fréquence des accidents du travail de chacun des pôles a été calculé comme suit : Taux de fréquence = (nombre d'accidents de travail avec arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000.

<sup>4</sup> Le taux de fréquence des accidents du travail du pôle VINS est calculé uniquement périmètre KBB, Listel, Castel France et Baron Guestier.

<sup>5</sup> Pour cause d'information indisponible pour cet indicateur, le périmètre de la France est exclu et celui de notre filiale tunisienne (SFBT) est restreint. Les données sur les accidents du travail couvrent plus de 20% de l'effectif de la filiale et près de 70% de l'effectif total du pôle BGI. Enfin, le Burkina Faso et la République centrafricaine comptabilisent les effectifs de prestataires externes.

En matière de santé, les moyens mis en œuvre par les sociétés du pôle SOMDIAA se traduisent par l'existence d'une unité de soins dans les locaux de l'entreprise. Pour les sucreries, compte tenu de leur localisation, de leur taille et de la nature de leurs activités, elles sont dotées de centres médicaux intégrés à l'exploitation au sein desquels exerce du personnel qualifié (médecin en propre ou vacataire, infirmières, aide-soignant)<sup>6</sup>. Ces équipes médicales sont souvent renforcées aux périodes de campagnes sucrières afin de faire face au pic d'activité et peuvent profiter de l'appui d'un médecin spécialiste. Enfin, les sites de la SOSUCAM et de la SUCAF CI disposent d'une maternité.

A noter que l'accès aux soins dans les sucreries n'est pas réservé aux seuls salariés des sociétés : pour tenir compte de l'environnement rural, les ayants droits ainsi que pour les populations riveraines peuvent en bénéficier. Par ailleurs, les centres médicaux des sociétés peuvent intervenir à la demande des autorités publiques comme relais pour des actions ciblées<sup>7</sup>. Pour l'année passée, les structures médicales du périmètre au sein desquelles œuvrent près de **200 personnes** ont réalisées plus de **90 700 consultations** au total dont plus de 50% au profit des ayants droits et des populations environnantes.

Finalement, la SOSUCAM a mis en place un dispositif de télémédecine en 2018 sous forme de connexions directes entre le site et des médecins spécialistes à Yaoundé donnant accès à des consultations de spécialistes en cardiologie et en gynécologie. Cette action a permis la réalisation de **256 consultations et de 168 électrocardiogrammes**.

## Pôle BGI

Composant le cœur de notre activité industrielle, les collaborateurs du pôle BGI sont les premiers acteurs de notre développement. Etant donné les missions d'acheminement et de distribution liées à nos activités, les accidents de trajet sont identifiés parmi les risques significatifs de notre cartographie. Le bien-être et la sécurité des conditions de travail est donc une priorité absolue pour notre Politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). En 2018, le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt était équivalent à **19,6** pour les filiales du pôle BGI avec **440 accidents** du travail avec arrêt (voir la note de bas de page n°4 à la page précédente).

Chaque filiale du pôle BGI met en place sa politique de santé-sécurité et la moitié d'entre elles a conclu des accords formels avec les syndicats couvrant les questions de santé et de sécurité. Celles-ci incluent des procédures qui s'attachent à respecter les exigences de l'OIT, à instaurer le port obligatoire des équipements de protection individuelle, des formations relatives à la sécurité et notamment à l'ordre et à la propreté (5S), de l'évaluation des risques incendie et de contrôles périodiques.

Afin de faciliter l'accès à des systèmes de santé de qualité, les protections sociales de nos collaborateurs et de leurs familles sont régulièrement actualisées. Dans le même temps, des actions de partenariat sont organisées avec des établissements hospitaliers, des fondations ou des ONG locales visant à sensibiliser ou à fournir du matériel médical pour les populations environnantes. Grâce à sa démarche de management de la santé et la sécurité au travail, notre filiale gabonaise a obtenu la certification **OHSAS 18001**.

<sup>6</sup> C'est le cas de la SOSUCAM, la SUCAF CI, la SARIS Congo, la SUCAF Gabon, la SUCAF RCA et la CST.

<sup>7</sup> La SARIS Congo peut intervenir à la demande de la Direction Départementale de la Santé pour les campagnes de vaccination (poliomyélite, rougeole, etc.) au profit des enfants des collaborateurs et des populations environnantes.

L'objectif principal étant de prévenir les accidents du travail, les conditions de travail et les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les collaborateurs sont analysés. Notre pôle brassicole prévoit d'étudier les causes fondamentales des accidents du travail avec arrêt en analysant leurs origines afin d'en réduire le risque d'occurrence. Pour ce faire, un suivi mensuel de l'évolution de ces accidents a débuté en 2019.

### **Pôle VINS**

Le pôle VINS, uniquement périmètre KBB, Listel, Castel France et Baron Guestier, compte **54 accidents** du travail avec arrêt et un taux de fréquence équivalent à **21,06** en 2018.

Au sein de tous les établissements du pôle, des CHSCT veillent à la bonne mise en œuvre des programmes de santé-sécurité. Des actions récurrentes visant à promouvoir un environnement de travail sûr sont assurées : l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les collaborateurs et le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information.

De plus, notre enseigne NICOLAS a mis en place des formations annuelles en sophrologie dont le thème principal diffère chaque année. En 2018, la formation a porté sur la gestion de la relation avec autrui.



## Formation et développement des compétences

Indicateurs clés de performance	
<b>Moyenne d'heures de formation par salarié (VINS)</b>	6,4 <sup>8</sup>
<b>Moyenne d'heures de formation par salarié (SOMDIAA)</b>	5,4

### Groupe COPAGEF

Accompagner nos collaborateurs au cours de leur parcours professionnel et favoriser l'émergence des talents est un atout certain pour l'avenir. C'est également un facteur d'attractivité pour nos futurs collaborateurs et un moyen de prévenir un taux important de renouvellement du personnel. Nos filiales déploient donc des dispositifs de formation adaptés aux besoins de leurs activités.

Ces plans de formations font l'objet d'un suivi dans le but d'une amélioration continue, aussi bien dans le choix des thèmes de formations que de l'équilibre entre les catégories professionnelles auxquelles celles-ci s'adressent. Cela signifie une écoute attentive des attentes formalisée lors d'entretiens annuels d'évaluation.

### Pôle SOMDIAA

La plupart des métiers du pôle SOMDIAA exigent un haut niveau de compétences techniques et il est impératif d'assurer le renforcement des compétences, le recyclage et l'apprentissage de nouvelles thématiques au sein de nos effectifs, de manière à réduire les risques liés à la perte ou au non renouvellement des compétences techniques clés vis-à-vis de nos activités. Le développement de notre capital humain est à l'intersection de l'identification de nos besoins et des aspirations professionnelles en termes d'évolution de notre personnel.

La politique générale de formation de SOMDIAA consiste à mettre en œuvre un plan de formations pour chaque filiale s'appuyant sur les objectifs de chaque société et sur les résultats des entretiens annuels. La note d'orientation s'articule autour de trois axes principaux : (1) l'amélioration et la maîtrise des techniques des procédures de base et

du management de la qualité des principaux corps de métier, (2) l'adaptation à l'évolution des technologies et (3) la modernisation et la maîtrise des techniques de gestion commerciales, comptables, financières et des ressources humaines.

Nos formations peuvent être réalisées sur site ou à l'extérieur et des ateliers ou séminaires portant sur des problématiques techniques spécifiques sont régulièrement organisés et réunissent des experts et un référent par filiale. De cette manière, les différents référents se rencontrent et construisent les fondations d'une collaboration à distance, développant ainsi le sentiment d'appartenance à notre pôle SOMDIAA.

A titre d'exemple, l'an passé des ateliers se sont tenus sur les thèmes suivants : les aspects de conformité sociale, la certification BONSUCRO, la lutte contre la corruption, la stratégie de la filière farine, la gestion des borers (maladie de la canne à sucre), la mécanisation des récoltes et le marketing pour notre marque panafricaine Princesse Tatie.

En 2018, ce sont plus de **59 000 heures** de formation au profit de plus de **4700 collaborateurs** du pôle SOMDIAA, tous types de contrats confondus. Le budget alloué à la formation sur ce périmètre en 2018 est de près de **1,3 millions €**.

Par ailleurs, les filiales de SOMDIAA ont accueilli **841 stagiaires** et **64 apprentis et alternants** en 2018, permettant à des jeunes en cours d'étude de découvrir le monde de l'entreprise. Une dynamique qui est également présente au siège du pôle avec l'intégration de 2 apprentis et de 2 contrats de professionnalisation.

<sup>8</sup> Le périmètre des heures de formation du pôle VINS exclut NICOLAS.

## Pôle VINS

La formation constitue un élément clé pour assurer l'attractivité de nos métiers. Les nouveaux enjeux de la filière viticole – comme l'automatisation renforcée de la production, la croissance des fonctions marketing, les connaissances linguistiques – nécessiteront de faire évoluer nos métiers et les compétences de nos collaborateurs. Dans ce cadre, des réflexions sont en cours afin d'identifier les leviers d'amélioration de l'attractivité de nos métiers et ainsi mieux fidéliser nos collaborateurs.

Pour permettre à ses collaborateurs de progresser, notre pôle viticole propose un Plan Annuel de Formation établi au sein de chaque établissement du périmètre français. Ainsi nous développons des modules de formation portant sur des thèmes spécifiques. De plus, le pôle vin a développé son école de Formation Castel, qui a pour mission de renforcer régulièrement le niveau de compétences de la force de vente et des équipes de marketing.

Dans le but d'intégrer la RSE aux métiers du pôle VINS, nous avons mis en place les formations suivantes :

- Une formation à l'écoconception pour le service Marketing et les Achats, ainsi que du e-learning pour le service Commercial sur les démarches responsables dans le vin ;
- Une formation à la Norme ISO26000 pour le service Qualité ;
- et une formation à la mise en place d'une démarche RSE pour les Chefs d'Etablissements.

Nous accompagnons également les jeunes talents. La « Châteaux et Domaines Castel Sommeliers Cup » est une compétition européenne de jeunes sommeliers que nous organisons et qui vise à réunir les jeunes espoirs de plusieurs pays, à favoriser l'échange des connaissances entre nations et à contribuer à leur formation.

## Pôle BGI

Nos métiers sont sujets à de constantes évolutions et l'accompagnement de nos collaborateurs nécessite une formation continue. Lors de la définition de sa politique RSE, notre pôle de boissons en Afrique (BGI) s'est attaché à allouer un de ses 6 piliers à l'enjeu de la montée en compétences de ses collaborateurs bien que celui-ci ne soit pas considéré comme un risque pour nos collaborateurs ou notre activité. Nous améliorons donc nos outils de mesure avant de publier un indicateur de résultat sur nos dispositifs de formation.

Chaque filiale est autonome dans l'élaboration de ces dispositifs qui portent principalement sur les thèmes suivants : les Ressources Humaines et le Management, l'Informatique, le Procédé industriel, le Marketing et la Vente, la Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE), la Finance et la Comptabilité, le Juridique, les Normes et les Certifications, les Achats, les Relations Clients et les Langues.

## Organisation du dialogue social

Indicateurs de résultats	
<b>Nombre de réunions Direction-Personnel (SOMDIAA)</b>	125
<b>Nombre de filiales ayant conclu un accord d'entreprise (SOMDIAA)</b>	3 filiales
<b>Nombre de filiales ayant conclu un accord d'entreprise (BGI)</b>	8 filiales

### Groupe COPAGEF

La construction de relations de travail durables entre une Direction et ses collaborateurs s'appuie sur une relation de confiance mutuelle. Celle-ci se développe par le respect des législations locales complété par la promotion des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, par des conventions collectives et des accords ayant un impact sur la performance économique et les conditions du travail, et par un dialogue social efficace. De cette manière, le Groupe s'attache à améliorer de façon continue et autant que possible les conditions de travail et d'emploi et à assurer des garanties sociales à ses salariés.

En complément, le Code de Conduite du Groupe encourage la lutte contre les discriminations et promeut la diversité. Il y est précisé la disponibilité de Référents Ethiques comme recours en cas de plainte liée à une situation discriminatoire par exemple. Dans le cas où le plaignant ne souhaite pas s'adresser au Référent, un mécanisme de gestion et de traitement des plaintes ou des réclamations est disponible sur une plateforme en ligne.

### Pôle VINS

Concernant l'activité viticole, il s'agit de recruter près de 100 métiers différents qui travaillent main dans la main avec les acteurs locaux. Les profils recherchés correspondent à notre identité institutionnelle et à notre culture du travail, qui tient compte de l'équité interne par un processus de sélection qui favorise la non-discrimination. L'ensemble des collaborateurs sont couverts par une convention collective et les réunions syndicales et de représentation du personnel se tiennent conformément aux réglementations sociales. Chaque année sur le périmètre français du pôle

(NICOLAS inclus), des réunions mensuelles sont tenues au sein des établissements du pôle VINS avec le Comité d'Etablissement, les délégués du personnel et des organisations syndicales, ainsi que des réunions spécifiques avec les représentants syndicaux nationaux.

Chez CASTEL Frères, les accords collectifs traitant de « l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail » ainsi que le « contrat de génération » ont permis de formaliser des objectifs et des indicateurs de progrès sur les thèmes du recrutement, de la rémunération, des carrières et de la formation, des conditions de travail et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

### Pôle SOMDIAA

Dans chacune des sociétés du pôle, la qualité des liens noués entre la Direction et les interlocuteurs représentant les salariés est un aspect primordial du maintien d'un bon climat social. Le dialogue social est également un axe retenu dans la Politique de Développement Durable du pôle SOMDIAA.

A ce titre, les différentes directions des filiales animent la vie des instances prévues par les textes en vigueur : réunions mensuelles des délégués du personnel et réunions trimestrielles de l'instance en charge de la santé et de la sécurité au travail. Par ailleurs, selon les circonstances, des réunions additionnelles peuvent avoir lieu et traiter de cas particuliers ou urgents (par exemple, un accident grave du travail) ou encore de négociations particulières avec les représentants syndicaux. Précisons ici que cela concerne les sociétés en exploitation remplissant les conditions légales d'effectifs et que celles n'atteignant pas les seuils légaux ou venant d'être créées en 2018 (SGMP au Congo, CFC au Cameroun) ne disposent pas encore

d'un effectif appelant la mise en place de telles instances.

Pour mener à bien leur mission, les représentants du personnel participent aux réunions périodiques prévues et peuvent intervenir de façon libre au regard des sujets abordés. Les réunions se tiennent pendant le temps de travail et un compte rendu de chacune est dressé, afin de conserver une traçabilité du contenu et des participants à la réunion. En 2018, sur l'ensemble du périmètre SOMDIAA, on dénombre **125 réunions** entre la Direction et les représentants du personnel. Si ces rencontres n'ont pas forcément vocation à se traduire par la signature d'un accord, on relèvera que **5 accords** ont été conclus dans le courant de l'année 2018 : le « contrat social » signé pour la campagne 2018/2019 à la SOSUCAM, un accord sur la mise en place d'une mutuelle, la modification du calcul de la prime de campagne et sur l'augmentation annuelle des salaires à SUCAF CI et un accord sur les modalités de départ en retraite et l'assistance aux collaborateurs endeuillés à la SUCAF Gabon.

## Pôle BGI

Un dialogue ouvert et efficace au sein de l'entreprise conditionne des relations sociales pérennes et des conditions de travail adaptées aux besoins des collaborateurs. Même si la législation locale ne l'impose pas toujours, des instances de dialogue actives avec les représentants du personnel existent au sein de toutes les entités locales du pôle brassicole (BGI). La fréquence des réunions et les participants de la Direction et des représentants du personnel varient toutefois selon les filiales.

Ces rencontres peuvent donner lieu à la signature d'accords d'entreprise. A ce jour, **8 de nos 11 filiales** ont déjà conclu un accord avec leurs partenaires sociaux. Il s'agit de nos établissements au Bénin, au Cameroun, au Gabon, au Mali, en République centrafricaine, en République de Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tunisie. Certaines sont également soumises à des conventions collectives.

---

## RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

---

Les différentes stratégies des démarches environnementales de nos trois pôles d'activités s'appuient sur les impacts de notre activité sur l'écosystème. En effet, nos besoins en ressources, telles que l'eau, l'énergie et les matières premières, sont intrinsèquement liés à la nature de nos missions. Conscients que ces ressources sont en raréfaction et qu'elles constituent des biens communs, nos stratégies tendant vers un modèle de développement durable doivent s'appliquer à l'ensemble de notre chaîne de valeur. La gestion des déchets issus de nos productions est donc également une priorité quant à la prévention et à l'atténuation de notre empreinte environnementale.

Les risques et nos impacts en matière d'environnement étant différents par type d'activité, par pays et par site de production, les filiales du Groupe sont autonomes dans la mise en place de leur démarche de protection de l'environnement suivant les axes prioritaires des Politiques RSE et Développement Durable de nos pôles d'activités et les attentes de leurs parties prenantes.

Afin de faire reconnaître leurs engagements pour la mise en place d'un management environnemental et la maîtrise de leur responsabilité, certaines de nos filiales sont certifiées ou en cours de certification **ISO 14001**. Au sein du pôle BGI c'est le cas de notre filiale gabonaise et d'une partie des sites de notre filiale tunisienne. De la même manière, les établissements du pôle VINS ont mis en place un **Système de Management Environnemental (SME)** et celui de Blanquefort est membre de la 1<sup>ère</sup> association pour le SME du Vin de Bordeaux certifiée **ISO14001**. Enfin, **80%** de nos vignobles sont certifiés **Terra Vitis** (équivalant à la Certification Haute Valeur Environnementale de niveau 2 de l'Etat Français) et nous visons la certification **BONSUCRO** qui promeut une production durable de canne à sucre pour la majorité des entreprises de la filière sucre<sup>9</sup>.

### Nos thématiques environnementales

- Agriculture raisonnée et gestion des sols
- Bien-être animal
- Préserver la biodiversité
- Utilisation durable de la ressource hydrique et traitement des eaux usées
- Gestion de nos déchets et écoconception
- Gaspillage alimentaire
- Consommation d'énergies et changements climatiques

---

<sup>9</sup> Détail des certifications et des objectifs du pôle SOMDIAA disponible dans la partie « Responsabilité sociétale- Qualité de nos produits » page 46 du document.

## Agriculture raisonnée et gestion des sols

Indicateurs clés de performance	
<b>Part des vignobles certifiés Terra Vitis (VINS)</b>	80%
<b>Recours à la coupe en vert (SOMDIAA)</b>	38% (SUCAF Gabon), 33% (SUCAF CI) et 12% (SOSUCAM)

### Pôle VINS

Sur notre activité viticole, nous rationalisons l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante pour minimiser l'impact que l'application en excès peut entraîner dans le sol, la nappe phréatique et pour les espèces animales et végétales. Notre objectif peut se résumer ainsi: le bon traitement, au bon moment, avec une juste dose.

Parmi nos **701,5 hectares** de vignobles français, 80% sont certifiés Terra Vitis. Débutée en 2009, cette certification est la signature des vignerons français qui respectent la nature, les hommes et les vins. De plus, le Château Magnol est membre de la 1<sup>ère</sup> Association pour le Système de Management Environnemental du Vin de Bordeaux certifiée ISO14001 et Haute Valeur Environnementale.

Cet engagement des Châteaux consolidé par l'obtention des certifications environnementales a été adopté par certains de nos marques. Pour cela nous accompagnons nos partenaires vignerons à obtenir la certification Terra Vitis.

Par ailleurs, nous utilisons la Stimulation de Défenses Naturelles des plantes afin de permettre à la vigne de déclencher ses propres défenses, à un niveau beaucoup plus élevé que naturellement, et ainsi de la rendre plus résistante face à différentes maladies évitant les traitements.

Enfin, nous privilégions le travail du sol par l'abandon des désherbants résiduels au profit du travail mécanique. Ce travail mécanique permet de détruire sélectivement les mauvaises herbes sans endommager les vignes et sans recours aux herbicides.



### Pôle SOMDIAA

Sur le secteur agro-industriel, SOMDIAA a très tôt identifié et compris que le raisonnement de ses pratiques agricoles était non seulement nécessaire pour maintenir le niveau attendu de ses rendements et la fertilité de ses sols mais également obligatoire pour assurer la durabilité de ses exploitations agricoles.

Dès 2013, SOMDIAA a formalisé ses efforts sur la thématique de la durabilité agricole au travers de son engagement à poursuivre la mise en place d'une agriculture raisonnée, pilier majeur du volet environnemental de sa Politique de Développement Durable.

### Moins travailler notre sol

Les équipes des services agronomiques de nos filiales sucrières s'emploient à la mise en place d'expérimentations plurielles visant à raisonner les pratiques agricoles. Sur certains de nos sites dont notamment au Cameroun, Gabon et Congo, les équipes tendent vers une réduction du travail du sol : l'objectif est de réduire les préparations de sol avant plantation à l'unique sous-solage (travail en profondeur visant à réduire la compaction et permettre une meilleure aération et infiltration de l'eau).



Sur ces périmètres, ces pratiques ont démontré que les rendements pouvaient être maintenus à l'identique en supprimant l'étape du labour, permettant ainsi de maintenir la fertilité du sol en réduisant l'érosion hydrique.

#### **Le couvert végétal**

Les filiales de la filière sucre utilisent également des plantes de couverture pour favoriser la reconstitution de la vie du sol et en améliorer la fertilité. Le couvert végétal permet : la fixation de l'azote grâce au recours à des légumineuses et la réduction de l'apport d'engrais chimique azoté **jusqu'à 30%** sur les plantations, l'augmentation de la teneur en matière organique et l'amélioration de la structure du sol au travers l'enfouissement de la biomasse végétales des plantes de couverture et la réduction de la prolifération des mauvaises herbes via le développement rapide des plantes de couverture éliminant la nécessité du second déchaumage chimique (herbicides).

#### **Récolter « en vert »**

Enfin, les directions agricoles tendent vers des récoltes dites « en vert » permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au brûlage des cannes à sucre, la réduction du recours aux herbicides via les pailles résiduelles, l'érosion des sols et par extension, une meilleure protection des cours d'eau. La coupe en vert est passée de 33% en 2017 à **38 %** en 2018 à la SUCAF Gabon, là où la récolte est entièrement mécanisée. En Côte d'Ivoire, la SUCAF CI poursuit sa progression sur le recours à la récolte en vert en passant de 28 % en 2017 à **33%** en 2018. Au Cameroun, la SOSUCAM a récolté **12 %** de ses superficies en vert contre 10 % en 2017.

## Bien-être animal

### **Pôle SOMDIAA**

La SMAG, notre filiale gabonaise, dispose d'un élevage de poules pondeuses en vue d'approvisionner en œufs le marché gabonais. La question du bien-être animal devient progressivement un sujet d'attention pour la Direction Générale.

De manière à progresser sur cette thématique, la Direction Générale de la SMAG a souhaité travailler dans un premier temps sur deux des cinq libertés pour le bien-être animal telles que définies par l'organisation mondiale de la santé animale à savoir l'absence de faim, de soif et de malnutrition et l'absence de douleur, de lésions et de maladie.

L'élevage de la SMAG est conçu de telle manière à ce que les poules soient élevées avec la lumière du jour, elles disposent d'une inspection quotidienne et sont nourries avec des aliments de qualités, qui sont contrôlés en amont au travers d'un plan de contrôle dédié. Les fientes sont évacuées régulièrement des bâtiments, ce qui permet de réduire l'inconfort des pondeuses. Enfin, vis-à-vis de la santé des animaux, un programme de prophylaxie est établi et respecté, avec notamment la visite régulière de vétérinaires pour suivre l'état de santé de l'élevage.

## Préservation de la biodiversité

### Pôle SOMDIAA

Dans le cadre de son projet d'extension de superficies de cannes à sucre et conformément à la législation ivoirienne, la SUCAF-CI a réalisé une Etude d'Impact Environnemental et social (EIES) en 2017. Cette étude a permis d'évaluer l'état initial de la flore et de la végétation. Parmi les recommandations sur la flore et la végétation, nous trouvons la préservation de la biodiversité sur le site et sa zone d'emprise. Cette recommandation fait partie intégrante du plan de gestion environnemental et social (PGES) résultant de l'étude.

La SUCAF-CI a décidé la création de deux zones de compensation écologique pour sauvegarder les espèces à statut particulier et à haute valeur de conservation ainsi que leurs habitats ou biotopes. Les deux zones sont localisées dans l'emprise de son bail emphytéotique concédé par l'Etat ivoirien. Elles couvrent une superficie totale de 120 hectares.

Le projet de création d'une zone de préservation et de restauration de la Biodiversité se fait avec l'appui technique de l'équipe du laboratoire de botanique de l'Université Félix Houphouët Boigny et s'étend sur une durée globale de 3 ans. Il comporte 3 phases : lancement et mise en œuvre (année 1 et 2), puis évaluation en année 3.

A ce jour, ce sont 5800 plantules d'espèces végétales différentes qui sont plantées dont 1700 de Teck pour le pourtour des zones. A terme, il est prévu de mettre en place un parcours botanique permettant aux visiteurs de découvrir les espèces qui ont été sauvegardées. La gestion et la sécurisation de ces zones de préservation est assurée avec l'appui des communautés locales.

### Pôle VINS

Notre politique de conservation de l'environnement vise à favoriser la biodiversité sur nos établissements et Châteaux et à ne pas perturber l'écosystème.

Nos bâtiments sont conçus et aménagés en harmonie avec les pratiques de notre territoire : la préservation de la biodiversité et le respect de l'identité patrimoniale. Nous entretenons les abords de l'entreprise, les haies, les arbres, nous poursuivons la conservation de zones vertes et nous possédons une toiture végétalisée au siège social de notre pôle viticole à Bordeaux.

Au sein de nos Châteaux, nous favorisons le développement de la biodiversité en maintenant un écosystème viticole vivant : installation de ruches dans une propriété, mis en place de haies protectrices, élevage de chevaux dans plusieurs propriétés, jachères fleuries, parcelles fleuries et enherbées, pluriculture avec du maïs et forte présence d'oiseaux et de faune aquatique sur les plans d'eau et dans les parcs de l'ensemble des propriétés.

Au château Montlabert chaque automne, des semis de céréales (orge, blé, seigle...) sont installés entre les rangs de vignes. Profitant de l'humidité du climat bordelais, les semis poussent pendant tout l'hiver et le printemps, permettant de concurrencer la vigueur de la vigne, tout en enrichissant le sol d'azote. Dès la fin du printemps, le sol est travaillé et l'enherbement détruit, à l'aide d'une décaillonneuse mécanique, sans aucun recours au désherbage chimique.



Dans l'objectif d'encourager la diversité de la flore et la faune, 4 hectares du Château Tour Prignac sont mis en jachères fleuries, abritant plusieurs ruches d'abeilles. Des rangées de haies, plantées en 2015 et en 2018 en bordure du ruisseau et de la propriété remplissent la même fonction.

## Utilisation durable de la ressource hydrique et traitement des eaux usées

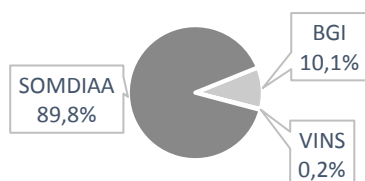
Indicateurs de résultats <sup>10</sup>	
<b>Consommation d'eau</b>	171,7 millions m3
<b>Rejets des eaux (BGI et VINS)</b>	14,7 millions m3

### Groupe COPAGEF

Tel que souligné dans nos politiques environnementales différenciées par pôle, nos secteurs d'activités agro-industriels dépendent directement de la ressource hydrique. De la préoccupation d'une ressource limitée et vitale émerge un levier d'action pour une gestion responsable de l'eau. Depuis les prémices de nos activités, cette question occupe une position centrale dans chacune de nos stratégies.

Sur l'année 2018, notre consommation totale d'eau s'élève à **171,7 millions m3**.

Répartition de la consommation d'eau par activité



### Pôle SOMDIAA

Notre filière sucre, dans sa partie agricole, dépend entièrement de la ressource en eau, qui est donc un sujet d'importance majeur pour notre pôle SOMDIAA. La culture de la canne à sucre se fait soit en pluviale soit avec l'appui de matériels d'irrigation. Dans les deux cas, les filiales sucrières sont particulièrement attentives à la maîtrise des consommations d'eau.

Chaque filiale détermine sa propre politique de gestion de l'eau, en fonction de sa situation géographique, des contraintes locales en termes d'approvisionnement, de stress hydrique et, pour les périmètres irrigués, en fonction des matériels installés. L'objectif reste avant tout la maîtrise des consommations d'eau et l'apport de la quantité strictement nécessaire à la bonne croissance des cannes.

Pour la filière sucre, on distingue les consommations d'eau pour la partie alimentation des usines et pour la partie irrigation des plantations des sites concernés.

De par sa nature, la canne apporte de l'eau à l'usine, de l'ordre de 70% en termes de poids. Une partie repart avec la bagasse qui en contient 50 %, le solde est évaporé avec les sirops lors du procédé et se retrouve dans les eaux de condenseurs. Les condenseurs de vapeur du procédé sont des demandeurs importants d'eau d'appoint : ces circuits sont normalement fermés (boucle eau chaude / eau froide avec réfrigérant) mais nécessitent des appoints pour réduire les concentrations en matières solubles dont ces eaux se chargent au cours du procédé. Un suivi régulier de l'appoint est fait en usine (suivi de pH ou des insolubles) pour optimiser cet appoint aux condenseurs.

<sup>10</sup> Pour nos indicateurs environnementaux, le périmètre de notre filiale tunisienne (SFBT) est réduit pour cause d'information indisponible. La part de production de la filiale couverte représente plus de 20%, soit un périmètre couvrant 73% de la production totale du pôle BGI. Quant au périmètre du pôle VINS, il s'agit de la France uniquement avec les 5 sites suivants : Blanquefort, St-Omer, St-Priest, La Chapelle et Béziers.

En complément au procédé sucrier d'extraction du sucre, nous pouvons procéder - selon les périodes - au lavage des cannes. En période sèche, les cannes sont normalement peu chargées de sable ou terre et ne sont donc pas lavées. En revanche, dès que les pluies arrivent, il faut laver ces cannes du sable emmené avec les chargements. Ce volume dépend des sites, des moyens mis en œuvre pour la récolte et bien entendu de la durée de la campagne. Ce lavage apporte un double bénéfice, d'abord en termes de procédé mais aussi en gain de rendement en chaudières car le sable est en grande partie éliminé avec la bagasse. La gestion des usines vise à réduire autant que possible ces intrants, par exemple en recyclant des eaux peu chargées.

Dans tous nos périmètres irrigués, l'aspersion se fait majoritairement au moyen de pivots sur des parcelles circulaires permettant une application raisonnée de l'eau sur les champs en tenant compte du stade de développement de celles-ci et des conditions climatiques (mesures décennales de l'évapotranspiration).

Afin de limiter les consommations d'eau et d'énergie, nos périmètres sont pilotés par bilan hydrique. C'est-à-dire une balance en eau qui permet pour une parcelle donnée, de faire la part entre l'eau disponible dans le sol, les apports en eau par la pluie, l'irrigation (les entrées) et la consommation faite par la plante par évapotranspiration (les sorties). Chaque parcelle dispose de son bilan hydrique, ce qui permet via une plateforme de suivi de déterminer, à chaque décennie, quels sont les tours d'eau à prévoir selon les besoins de la parcelle et de la canne.

Convertir les réseaux de surface en réseau enterré, équiper les pivots et rampes de régulateurs de pression et le renouvellement des accessoires vétustes sont autant d'actions de réduction de perte en eau sur lesquels les équipes de la SOMDIAA travaillent au quotidien. De même, les anciens systèmes d'irrigation, souvent peu efficaces en termes d'énergie et de consommation d'eau, sont progressivement remplacés par des systèmes pivots ou goutte à goutte.

Pour la filière farine, le procédé est dit « sec ». Il est très peu consommateur de la ressource en eau. Après l'étape du nettoyage du blé, vient l'étape du conditionnement pendant lequel un mouillage des blés est réalisé de manière à ramollir l'enveloppe du blé afin de faciliter la séparation des enveloppes et de l'amande. Il est ensuite convoyé dans un silo de repos avant d'être transféré au moulin pour le broyage et le tamisage.

Pour la filière élevage, les consommations sont minimales. Elles sont liées à l'abreuvement des poules et aux activités de nettoyage des différents espaces.

En matière de pollution, les effluents et leurs conséquences sur la biodiversité constituent un enjeu majeur de nos impacts sur l'environnement. Certaines usines de SOMDIAA (SARIS, SUCAF CI et SOSUCAM) ont d'ailleurs lancé des projets d'épuration des eaux rejetées, en vue de les récupérer pour usage en irrigation.

## Pôle BGI

Au sein du pôle BGI produisant des bières, des boissons gazeuses et des eaux, notre consommation est de **6,3 litres d'eau pour produire 1 litre de boisson** en 2018<sup>11</sup>. L'activité de brassage, correspondant à 40% de la production du pôle, consomme une grande quantité d'eau. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme de réduction de la consommation de cette ressource précieuse.

Dans le cadre de notre Politique RSE, nos filiales de boissons en Afrique déterminent des objectifs de réduction de leur consommation d'eau. Ainsi, des initiatives de gestion durable de la ressource hydrique sont menées par la diffusion des bonnes pratiques permettant de limiter les prélèvements et de réutiliser la ressource autant que possible tout en veillant aux usages locaux. Nos sites de production en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal déploient chacun un projet permettant de réduire les consommations en eau dont l'animation hebdomadaire des résultats

<sup>11</sup> Pour nos indicateurs environnementaux, le périmètre de notre filiale tunisienne (SFBT) est réduit pour cause d'information indisponible. La part de production de la filiale couverte représente plus de 20%, soit un périmètre couvrant 73% de la production totale du pôle BGI.

facilite la sensibilisation des salariés. Début 2019, le site de Treichville en Côte d'Ivoire a ainsi vu sa consommation d'eau réduite de **20%** et celui de Yopougon ZI de **30%** par rapport à la même période en 2018.

En 2018, le volume total des eaux usées rejetées de notre pôle brassicole représente **14,6 millions m<sup>3</sup>**. Plus de **2/3** de nos sites de production sont équipés de stations de traitement des eaux usées et sur les dix dernières années **14 nouvelles stations** ont été construites ou améliorées. Parallèlement, nous travaillons à améliorer l'épuration des eaux usées des stations existantes.



### Pôle VINS

De la même manière, les établissements de notre activité viticole, comme les propriétés, limitent leur consommation d'eau au quotidien et la réutilisent dans toutes les étapes de production sans pour autant modifier la qualité du produit final. Nous utilisons **1,02 litre d'eau pour 1 litre de vin** embouteillé.

Pour gérer au mieux nos eaux résiduaires viticoles et phytosanitaires au sein du pôle, nous nous appuyons notamment sur des stations d'épuration communales mais développons aussi de plus en plus nos propres ouvrages épuratoires.

- Au sein d'une de nos propriétés nous avons créé une station de traitement des effluents pouvant accueillir les effluents des propriétés.
- Au niveau de notre établissement La Chapelle-Heulin nous avons construit une station de traitement de nos effluents par méthanisation. Ce procédé nous permet de rejeter dans le milieu naturel nos effluents avec des rejets **10 fois** en dessous des seuils légaux.
- Dans tous les établissements nous travaillons en amont sur des techniques de filtration des vins permettant de diminuer considérablement la pollution des rejets en remplaçant par exemple la filtration frontale classique par des filtres tangentiels.

Au sein de nos établissements et de nos propriétés, un contrat-cadre est signé avec une entreprise spécialisée dans l'optimisation des consommations d'eau. Ainsi l'ensemble des sites son suivi tant sur la qualité que la quantité d'eau utilisée. Nous utilisons uniquement des produits de nettoyage alcalin chlore n'ayant aucun impact sur l'humain comme sur l'environnement.

Des échanges et des formations régulières ont donné naissance à un guide des bonnes pratiques du « bien vivre ensemble ». Ce guide a pour vocation de favoriser l'ancrage territorial et le bon sens paysan de nos terroirs viticoles pour que l'ensemble des parties prenantes puissent participer à la préservation du savoir-faire viticole français.

## Gestion de nos déchets et écoconception

Indicateurs de résultats	
<b>Poids total de déchets produits (VINS)</b>	4 012 tonnes <sup>12</sup>
<b>Poids total de déchets non-valorisés (BGI)</b>	75 335 tonnes <sup>13</sup>
<b>Part de bagasse valorisée (SOMDIAA)</b>	95%

### Groupe COPAGEF

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des boissons et de l'agro-alimentaire, nos productions sont génératrices de différents types de déchets pouvant constituer un risque de pollution pour l'environnement et être un facteur de nuisances pour la biodiversité. Le Groupe considère que la gestion de ses déchets est une thématique qui nécessite une attention particulière, tant pour la réduction de son impact environnemental que pour l'identification d'applications génératrices d'économies, au travers notamment d'une revalorisation ou d'un réemploi partout où cela s'avère possible.

Chaque pôle d'activité travaille donc à mieux mesurer, réduire et transformer ses déchets à l'aide d'outils tels que l'analyse du cycle de vie d'un produit engagée par notre pôle viticole, l'écoconception des produits et les partenariats accélérant le développement des filières de collecte, de tri et de transformation des déchets.

Pour cette première année de publication, le poids des déchets de notre pôle d'activité SOMDIAA est indisponible. Toutefois, nous pouvons assurer que ses déchets organiques (bagasse, mélasse et écumes) sont valorisés à hauteur de **85%** en moyenne.

En 2018, le poids total des déchets de nos deux pôles d'activités de boissons équivaut à près de **80 000 tonnes**<sup>14</sup> avec un taux de valorisation de plus de **84%** en moyenne pour notre activité viticole.

### Pôle BGI

Le ratio de déchets non valorisés de notre activité de boissons en Afrique (BGI) représente **3 kg pour 100 litres** de boissons vendues. Ce chiffre est le résultat d'actions visant à réduire nos déchets telles que :

- la valorisation des déchets chaque fois que cela est possible ;
- le recours significatif aux emballages réutilisables à travers la consigne : les bouteilles en verre consigné représentent près de  $\frac{3}{4}$  des bouteilles que nous vendons en Afrique ;
- la diminution du poids de nos bouteilles en plastique.

### Donner de la valeur aux déchets

Le concept d'économie circulaire caractérise notre démarche de valorisation des déchets. En effet, nos déchets organiques, issus des levures et du brassage des céréales (la drêche), sont valorisés pour l'alimentation du bétail et l'agriculture. Nous avons développé des filières permettant de transporter puis d'utiliser nos drêches avec les éleveurs à proximité de nos établissements.

En parallèle, nous valorisons également le papier, le carton, la ferraille, l'huile de vidange, les palettes en bois mais aussi les bidons en plastiques et les sacs en tissu. Un récapitulatif des valorisations des déchets de l'ensemble des filiales BGI est diffusé afin d'encourager ces bonnes pratiques.

<sup>12</sup> Le périmètre du pôle VINS pour cet indicateur concerne nos 5 sites en France uniquement.

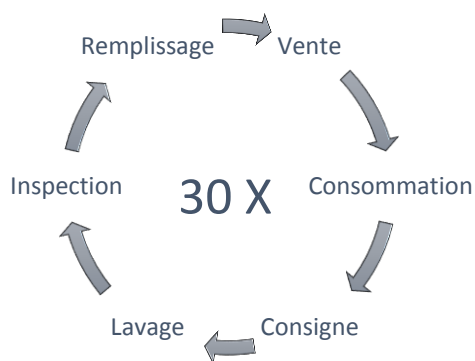
<sup>13</sup> Pour nos indicateurs environnementaux, le périmètre de notre filiale tunisienne (SFBT) est réduit pour cause d'information indisponible. La part de production de la filiale couverte représente plus de 20%, soit un périmètre couvrant 73% de la production totale du pôle BGI. Quant au périmètre du pôle VINS, il s'agit de la France uniquement avec les 5 sites suivants : Blanquefort, St-Omer, St-Priest, La Chapelle et Béziers.

<sup>14</sup> Le poids des déchets du pôle BGI correspond aux déchets non-valorisés uniquement.



### Le verre consigné

Ce matériau nous permet de réduire considérablement les déchets d'emballages. En effet,  $\frac{3}{4}$  de nos bouteilles sont en verre et ces bouteilles sont réutilisées **30 fois** en moyenne. Cette consigne débute avec la récupération des bouteilles en verre chez nos clients. Elles sont ensuite soigneusement lavées, puis inspectées par des caméras perfectionnées permettant de détecter les défauts (bouteille ébréchée, fêlée, etc..). Ces dernières années, nous avons fortement investi dans ces appareils qui permettent d'optimiser le nombre d'utilisations tout en offrant une garantie de qualité maximale pour nos consommateurs.



Afin de conserver cette utilisation de la bouteille en verre consignée, nos filiales africaines de boissons en font la promotion à travers des campagnes marketing ou commerciales mettant en avant le coût environnemental du plastique face à l'alternative de la consigne.



### Réduction et valorisation du déchet en plastique

L'emballage non consigné représente  $\frac{1}{4}$  de nos bouteilles vendues en Afrique. Dans le but de réduire cette quantité de déchets nous menons des initiatives d'écoconception. Ainsi, des projets de réduction du poids des bouteilles plastiques et de la taille des bouchons sont en cours en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal et au Burkina et ambitionnent les objectifs suivants :

- Une réduction de **1500 tonnes** de déchets plastiques en 2019
- Une baisse de **2500 tonnes** l'année suivante

Par exemple, le poids de nos bouteilles en plastique de 150 cl en Côte d'Ivoire baissera de **16%** en 2019. Cette même filiale diminue l'épaisseur et la largeur du film plastique utilisé pour emballer les packs de boissons gazeuses.



Sur les prototypes de produits ci-dessus, le film du pack de droite a un poids inférieur de **27%** au film du pack de gauche pour une résistance similaire. Ceci représente une réduction de **200 tonnes** de plastique par an.

Enfin, les casiers en plastique, transportant nos bouteilles en verre, sont consignés et réutilisés. Lorsqu'ils sont abîmés, ils sont broyés dans le but de fabriquer de nouveaux casiers, incluant ainsi jusqu'à **50% de matière recyclée**. La presse des casiers du Burkina Faso est illustrée ci-après.



### Création de partenariats

Une de nos pistes d'amélioration pour l'année à venir consiste en un partage efficient des bonnes pratiques en matière de traitement et de valorisation économe des déchets. En parallèle, le pôle BGI souhaite encourager le développement local des filières de collecte et de transformation des déchets par la poursuite et la création de nouveaux partenariats dans ce secteur. Ainsi, notre filiale gabonaise a noué un partenariat prometteur avec la start-up « Recyclage & Collecte » et l'entreprise « Namé Recycling ». Ce dernier partenaire, acteur local de collecte et de traitement des déchets, accompagne également notre filiale camerounaise.

### Pôle VINS

Dans ses établissements et aux châteaux, notre pôle d'activité viticole valorise plus de **84%** de ses déchets en moyenne. Chaque établissement, de façon indépendante et autonome, utilise les compétences de prestataires régionaux pour mettre en place un tri sélectif et garantir une gestion optimale de ses déchets au quotidien. Une politique nationale avec un partenaire spécialisé vient renforcer la gestion des plastiques dans chaque établissement.

Notons que les boissons que nous commercialisons nécessitent un conditionnement adapté pour assurer leur bonne présentation et garantir leur qualité et leur protection pendant le transport. L'emballage est aussi un support d'information indispensable. Nous veillons donc à préserver ces fonctions essentielles tout en intégrant les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement dès la conception de l'emballage.

Un plan de formation spécifique ainsi qu'un groupe de travail ont été lancés pour suivre notre démarche d'écoconception. Notre groupe de travail « Emballages » a pour mission d'élaborer et de diffuser les bonnes pratiques de conception, de commercialisation, d'utilisation et de fin de vie de l'emballage des produits. Il s'agit également d'avoir une vision homogène et cohérente avec l'ADN et le contexte du Groupe concernant l'emballage de produits et la relation avec les fournisseurs.

Le groupe de travail évalue les pistes d'optimisation des emballages identifiés lors d'un diagnostic organisé par l'ADELPHÉ dans notre établissement de Béziers. Les trois axes suivants constituent la démarche d'écoconception des emballages du pôle VINS :

### Réduction des impacts à la source et amélioration de la recyclabilité des emballages

- Etiquettes : pour leur pose nous utilisons un support dorsal synthétique qui se caractérise par un poids et un volume plus faible que le modèle glassine traditionnelle. Pour un même diamètre, les bobines sont plus longues et peuvent comporter jusqu'à 20 % d'étiquettes supplémentaires. Les supports dorsaux sont recyclés et récupérés par notre partenaire qui les utilise comme matière première pour la fabrication de lames de terrasse. En outre, l'augmentation du nombre d'étiquettes par bobines optimise le transport, réduisant ainsi les émissions de CO2. La meilleure productivité des machines garantit moins de temps morts et assure un gain d'énergie notable. Ce partenariat nous a permis d'optimiser le cycle de vie du produit en faisant la liaison avec notre fournisseur qui peut lui-même utiliser ses déchets comme matière première pour fabriquer d'autres produits.



- Cartons : nous utilisons des colles sans solvants et des cartons avec 30% de matière recyclée.
- Bouteilles en verre allégées : depuis 2011 nous travaillons à l'allègement des bouteilles sur toutes les marques de négoce.
- Housse verrière : nous diminuons le grammage et intégrons le plus possible de la matière recyclée.
- *Bag-in-Box* (BIB) : participation au groupe de travail du BIB piloté par l'ADELPHÉ pour améliorer la recyclabilité totale du *Bag-in-Box*.

#### **Soutien des dispositifs de collecte sélective et de recyclage des déchets d'emballages**

- Les chutes d'emballages occasionnées par les processus de fabrication sont systématiquement triées et envoyées vers des filières de valorisation
- Tous les cavistes de l'enseigne NICOLAS sont équipés de collecteurs de bouchons en liège pour la plantation de chênes-lièges.

#### **Sensibilisation des consommateurs**

Pour répondre aux interrogations des consommateurs et les aider à adopter les bons gestes, nous déployons la consigne de tri sur nos emballages.

Par ailleurs, la consigne des bouteilles en verre a fait son retour en 2018 au sein de 46 boutiques parisiennes NICOLAS dans le cadre d'un premier test.

#### **Pôle SOMDIAA**

La majorité des filiales de notre filière de sucre et de farine ont intégré la thématique de la gestion des déchets dans leur stratégie de responsabilité sociétale et pour certaines, au sein même de leur politique de développement durable.

En 2018, les filiales de SOMDIAA ont poursuivi la sensibilisation des travailleurs au tri adéquat des déchets. La plupart de nos sites se trouvant en milieux isolés, les filiales ont développé de nombreux contrats avec des sociétés prestataires agréées à l'enlèvement et au traitement des déchets dangereux. Pour la filière sucre, les sous-produits de la canne à sucre sont systématiquement

revalorisés pour des applications annexes économes et profitables pour l'environnement.

#### **Valorisation des déchets organiques**

- La bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, est stockée et permet la production d'une énergie renouvelable servant l'alimentation des usines. Plus de **95%** des **1.19 millions** de tonnes de bagasse produites ont été réutilisées pour la production d'énergie, réduisant ainsi notre recours aux énergies fossiles.
- La mélasse, sirop épais issu du processus de fabrication, est utilisée pour l'amendement des sols, mais également pour réduire les émissions de poussière sur les pistes. En 2018, **79 %** des **159 000 tonnes** de mélasse produites ont été réemployées pour ces applications.
- Les écumes, résidus organiques issus du processus de fabrication, sont utilisés en qualité d'amendements des sols pour réduire l'utilisation des engrais chimiques. En 2018, **83%** des **105 000 tonnes** d'écumes produites ont été revalorisées dans nos plantations.

---

#### **Gaspillage alimentaire**

L'enjeu du gaspillage alimentaire n'est pas considéré comme pertinent au regard des activités du Groupe. En effet, nous commercialisons l'intégralité de ce que nous produisons et nous réutilisons les déchets organiques dans la mesure du possible.

Toutefois, au sein des filiales de BGI, l'utilisation des matières premières sont tout de même contrôlées de manière permanente et suivent un processus d'amélioration continu pour une utilisation optimale dans le but de prévenir les risques de gaspillage.

Par ailleurs, nous favorisons l'approvisionnement local (sucre, maïs, riz etc.) et nous souhaitons que cette pratique grandisse par le développement de filières agricoles locales. Notons que cet engagement est cohérent avec notre volonté de diminuer notre empreinte carbone.

## Consommation d'énergies et changements climatiques

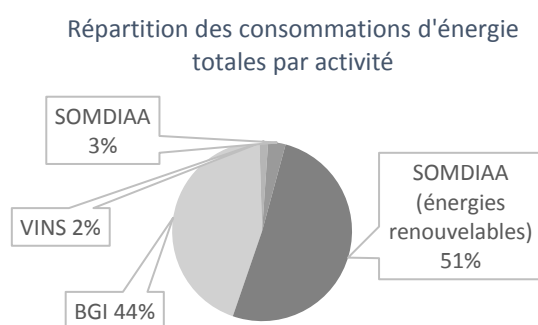
Indicateurs de résultats	
<b>Consommation d'énergies non renouvelables</b>	4,6 millions GJ <sup>15</sup>
<b>Consommation d'énergies renouvelables (SOMDIAA)</b>	4,8 millions GJ
<b>Bilan carbone (BGI et VINS)</b>	388 044 tonnes eq. CO2

### Groupe COPAGEF

De par nos activités, nos filiales ont des besoins importants en énergie afin d'alimenter leurs installations industrielles et assurer leurs missions. La consommation énergétique est une variable que nous suivons de manière régulière d'autant plus qu'elle est corrélée à notre bilan carbone.

L'objectif est donc de réduire nos besoins en énergie en améliorant notre efficacité énergétique. Cet engagement a été formalisé dans la Politique de Développement Durable de SOMDIAA en 2013, la Politique RSE du pôle VINS dès 2011 et plus récemment dans la Politiques RSE de BGI. Notre consommation totale d'énergie en 2018 s'élève à **9,4 millions GJ**.

Comme nous l'expliquerons par la suite, notre filière sucrière consomme la majorité de son énergie en utilisant la biomasse, ce qui explique la répartition des consommations énergétiques ci-après.



### Pôle BGI

Dans le but de réduire notre consommation énergétique au sein des filiales de BGI, nous avons mené un projet pilote sur les établissements de Yopougon ZI et Treichville en Côte d'Ivoire à la fin de l'année 2018. La consommation d'électricité y a ainsi été réduite de plus de **10%** sur chacun des deux sites et la quantité d'hydrocarbures consommée pour la production de vapeur à Youpougon ZI a baissé de plus de **25%**.

Ces actions sont actuellement déployées au Burkina Faso et au Cameroun et le seront bientôt dans d'autres pays. La diffusion de bonnes pratiques et d'objectifs atteignables par type d'énergie permet à nos sites d'identifier les potentiels d'amélioration les plus prometteurs.

En parallèle, notre filiale sénégalaise SOBOA a décidé de s'engager davantage par la mise en place d'un contrat de performance énergétique avec le fournisseur Green Yellow fin 2017. Des investissements ont ainsi été réalisés afin d'installer un éclairage à LED sur tout le site, disposer d'un compresseur d'air comprimé énergétiquement plus efficace, établir une récupération d'énergie sur les fumées de la chaudière et mettre en place des variateurs sur certains moteurs électriques. Green Yellow accompagnera le site pendant 8 ans dans le but d'avoir un résultat durable de réduction énergétique.

<sup>15</sup> Pour nos indicateurs environnementaux, le périmètre de notre filiale tunisienne (SFBT) est réduit pour cause d'information indisponible. La part de production de la filiale couverte représente plus de 20%, soit un périmètre couvrant 73% de la production totale du pôle BGI. Quant au périmètre du pôle VINS, il s'agit de la France uniquement avec les 5 sites suivants : Blanquefort, St-Omer, St-Priest, La Chapelle et Béziers.

Nos initiatives en matière de gestion énergétique sont également mesurables par les sources d'énergies que nous choisissons. Par exemple, lorsque notre filiale camerounaise a installé une toiture photovoltaïque qui constitue leur premier centre de distribution autonome en énergie. Les panneaux photovoltaïques permettent d'éviter l'utilisation d'un groupe électrogène pour ce centre de distribution isolé.



Au sujet de nos consommations énergétiques indirectes, liées notamment à l'acheminement des matières premières et à la distribution de nos produits, des efforts sont menés dans la direction de l'approvisionnement local. Lorsque la distribution est internalisée, nous travaillons également à une meilleure organisation de notre flotte commerciale par la prédiction des achats et l'optimisation des trajets.

### Pôle SOMDIAA

Au sein du pôle d'activité sucrière SOMDIAA, la plupart des sites implantés en milieu rural ne sont pas raccordés au réseau national. Nos filiales sont donc mobilisées afin de réduire leur recours aux énergies fossiles, que ce soit par groupes génératrice-Diesel ou par des achats aux réseaux publics locaux, et ainsi à générer des économies.

L'industrie sucrière de la canne à sucre est basée sur un procédé vertueux générant une énergie renouvelable à partir des sous-produits de la canne. La bagasse<sup>16</sup>, résidu fibreux issu du broyage de la canne à sucre, est revalorisée par l'ensemble de nos sites sucriers et permet d'assurer le fonctionnement des usines, des bureaux, des cités

d'habitation et d'un certain nombre de villages et d'installations d'irrigation pendant les campagnes sucrières. Sur certains sites, un solde positif en fin de période de production permet de poursuivre la génération d'énergie électrique à partir de bagasse durant plusieurs semaines.

Par ailleurs, les filiales réalisent régulièrement des investissements pour mettre en œuvre des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs sites industriels. En Côte d'Ivoire, la SUCAF CI, après un 1<sup>er</sup> projet dans l'usine de Ferke 1, poursuit sa politique de réduction de consommation énergétique industrielle afin d'augmenter sa fourniture d'énergie biomasse à destination de l'irrigation de la canne à sucre tout en réduisant de **15 à 20 %** ses achats d'énergie sur le réseau public ivoirien.

D'autres usines, via une électrification de leurs moulins à cannes, améliorent leur rendement de transformation vapeur / énergie électrique. Ceci leur permet soit d'irriguer avec de l'énergie électrique de leur centrale à bagasse, soit d'augmenter leur rendement global d'usine et, à terme, de réduire la facture de gasoil ou d'énergie achetée durant l'intercampagne.

Au cours des campagnes 2017/2018, les usines sucrières du pôle ont fonctionné à **95 %** à partir de leur propre production énergétique, irrigation incluse. En effet, plus de **4,8 millions GJ** ont été générés par les sucreries à partir de la biomasse. Pendant ces périodes, le recours aux énergies fossiles est donc extrêmement réduit.

Enfin, les sociétés du pôle SOMDIAA ont consommé **21 111 m3** de carburants sur la période, dont 20 854 m3 pour les entreprises sucrières.

### Pôle VINS

Notre activité viticole s'emploie également à développer des projets favorisant les économies d'énergie. Gérer notre empreinte environnementale signifie également réduire notre

<sup>16</sup> La bagasse est un produit agricole soumis aux aléas climatiques et culturaux : sa proportion dans la canne à sucre peut varier d'une année à l'autre et d'un site à l'autre de +/- 20%.



consommation d'énergie et l'électricité et le gaz naturel sont les principales ressources énergétiques de notre activité.

La mise en place du Système de Management Environnemental nous a permis de centraliser l'achat d'énergie et d'avoir un suivi hebdomadaire du marché. Au sein de nos établissements nous avons mis en place différentes actions :

- Campagne de *relamping* avec des LED moins énergivore
- Réfection d'une partie des toitures permettant une meilleure isolation et mise en place de détecteurs de luminosité afin de couper les lumières lorsque la luminosité des puits de jour est suffisante
- Optimisation des compresseurs avec variateur et récupération de chaleur
- Réalisation de l'audit et revue énergétique ISO 50001 de 3 établissements
- Convoyeur de bouteille avec arrêt automatique en cas de panne pour minimiser la consommation

Concernant les châteaux, celui de LORT utilise une chaudière à biomasse alimentée par les sarments de vigne pour fabriquer du chaud pour l'ensemble de la propriété. De plus, une toiture photovoltaïque sur la propriété lui donne une parfaite autonomie énergétique.

Finalement, la mise en place du système de visio-conférence pour l'ensemble du Groupe a permis de minimiser les déplacements réduisant ainsi l'impact environnemental des voyages professionnels.

### Bilan Carbone (Pôles BGI et VINS)

Afin d'agir sur les causes des changements climatiques nous avons estimé nos émissions de gaz à effet de serre à l'aide du bilan de notre empreinte carbone exprimé en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Il s'agit des niveaux de scopes 1 et 2 tels que définis par les normes internationales<sup>17</sup>, c'est-à-dire les émissions directement liées à la fabrication des produits et

celles qui sont indirectes car liées à la consommation d'énergies nécessaire à la fabrication du produit. Le scope 3 comprenant les autres émissions indirectes, en amont et en aval de l'activité même, est donc exclu du bilan, ainsi que les émissions du pôle SOMDIAA pour cause d'information indisponible.

Pôle d'activité	Tonnes eq. CO <sub>2</sub>
BGI	371 773
VINS	16 271 <sup>18</sup>
<b>Total (tonnes eq. CO<sub>2</sub>)</b>	<b>388 044<sup>19</sup></b>

Ce calcul est un outil de pilotage pour notre axe stratégique d'efficacité énergétique exprimé dans les politiques RSE de chacun des deux pôles de boissons. Si nous n'avons pas d'engagement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre à ce jour, nos politiques RSE mettent déjà l'accent sur les mesures suivantes :

- La réduction des ratios de consommations énergétiques pour chacune de nos familles de produits par la définition d'objectifs chiffrés par filiale
- L'optimisation des choix de transports sur toute la chaîne de production
- Une plus grande part d'approvisionnement local des matières premières
- Le développement de l'écoconception de nos emballages
- L'intégration de critères environnementaux dans le choix de nos fournisseurs et de nos sous-traitants.

Enfin, notre chaîne de cavistes NICOLAS a mis en place deux actions pour la réduction de nos émissions en 2018 :

- L'aide à l'investissement pour l'achat de 4 camions au gaz naturel (GNV) avec notre prestataire logistique.
- La mise en place d'une formation à l'éco-conduite pour les chauffeurs poids-lourds.

<sup>17</sup> GHG Protocol et ISO 14069

<sup>18</sup> Pour le pôle VINS, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre associées sont uniquement le gaz naturel et l'électricité.

<sup>19</sup> Pour notre bilan carbone, le périmètre de notre filiale tunisienne (SFBT) est réduit pour cause d'information indisponible. La part de production de la filiale couverte représente plus de 20%, soit un périmètre couvrant 73% de la production totale du pôle BGI. Quant au périmètre du pôle VINS, il s'agit de la France uniquement hors NICOLAS avec les 5 sites suivants : Blanquefort, St-Omer, St-Priest, La Chapelle et Béziers.

---

## RESPONSABILITE SOCIETALE

---

Engagés pour renforcer leur responsabilité sociétale, les trois pôles d'activité du Groupe ont chacun lancé des politiques RSE ou Développement Durable. Celles-ci visent à identifier et à mesurer les conséquences de nos activités sur la société dans son ensemble. Ainsi, notre responsabilité sociétale commence par répondre aux attentes des consommateurs, à travers la garantie de produits de qualité, et s'étend à la totalité de notre chaîne de valeur. Nous devons donc veiller à ce que nos sous-traitants et nos fournisseurs soient soumis aux mêmes exigences sociales et environnementales que le Groupe.

Nos filiales sont conscientes d'être des acteurs économiques majeurs dans leurs pays d'implantation respectifs. C'est pourquoi il est impératif de mieux maîtriser nos impacts sur les populations environnantes et d'assurer notre rôle en matière de développement local par un dialogue constant avec nos parties prenantes. Par leur présence, les filiales génèrent des emplois directs et indirects et elles n'hésitent pas à mener des actions de partenariat ou de mécénat en soutien aux projets et aux initiatives citoyennes ou aux associatives œuvrant pour l'intérêt général. Enfin, le Groupe COPAGEF contribue à hauteur de **550 millions d'euros** en taxes locales<sup>20</sup>.

### Nos thématiques sociétales

- Conformité sur toute notre chaîne de valeur
- Dialogue avec nos parties prenantes
- Ancrage auprès des communautés locales
- Qualité de nos produits
- Consommation responsable

---

<sup>20</sup> Impôts sur les sociétés et droits d'accises (TVA non comprise)



## Conformité sur toute notre chaîne de valeur

Indicateur de résultats	
<b>Nombre de sous-traitants audités (SOMDIAA)</b>	117
<b>Nombre de fournisseurs de matière sèche audités (VINS)</b>	80 <sup>21</sup>
<b>Nombre de collaborateurs formés au Code de Conduite (BGI)</b>	450

**Groupe COPAGEF**

Présent dans de nombreux pays, riches de leurs différences culturelles, le Groupe a adopté un Code de Conduite en 2017 rappelant des principes de conduite quant au respect des droits humains fondamentaux, des réglementations et des principes de non-discrimination s'appliquant à ses collaborateurs et à ses partenaires. Simultanément, un Comité Ethique a été créé et un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en œuvre à l'aide de Référents éthiques présents dans chaque filiale du Groupe et de la mise en place d'une plateforme en ligne.

La même année, notre pôle viticole (VINS) a renforcé son engagement par l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU), intégrant de ce fait les 10 Principes du Global Compact au sein de sa stratégie<sup>22</sup>.

La conformité aux législations locales, au respect et à la promotion des droits humains et des normes internationales en matière de conditions du travail et de protection de l'environnement, est mise en évidence dans les différentes politiques de Développement durable et de Responsabilité sociétale du Groupe. Toutefois, il s'agit également d'exercer un devoir de vigilance sur toute notre chaîne de valeur, c'est-à-dire envers les partenaires avec lesquels nous avons un lien contractuel (sous-traitants et fournisseurs). Ces procédures doivent permettre de prévenir et de réduire les risques de non-conformité et s'inscrivent dans l'élaboration de Plans de Vigilance, à l'instar de celui du pôle SOMDIAA.

**Pôle SOMDIAA**

Notre pôle SOMDIAA s'appuie sur une cartographie des risques propre à ses activités et ses pays d'implantation, élaborée en concertation avec les délégués du personnel et les représentants syndicaux des filiales. Celle-ci est complétée par la mise en place d'une **Procédure de recueil des alertes et des signalements (PRAS)** permettant à toute personne, interne ou externe, de signaler ou d'alerter vis-à-vis d'une problématique relative au respect de la loi, des droits humains, à la santé et sécurité ainsi qu'à l'environnement. Au total, **3.283 personnes** y ont été sensibilisées. Afin de faciliter l'entrée en vigueur de la procédure, **36 boîtes** à signalements ont été installées dans la majorité des filiales de SOMDIAA dans des lieux identifiés avec les représentants du personnel. En 2018, **22 signalements** ont été reçus.

Depuis 2013, notre filière agro-industrielle SOMDIAA a décidé de se recentrer sur son secteur d'activité premier (production de sucre, farine et alimentation animale). Cette stratégie a eu pour conséquence l'externalisation d'une partie de ses activités. Anticipant les risques liés à la sous-traitance, « l'accompagnement des structures externes dans une démarche de progrès » est devenu un pilier de sa Politique de Développement Durable. Cet engagement a été prolongé en 2015 par la diffusion d'une « Charte de bonne conduite du prestataire ». Ainsi, chaque année et en amont du lancement des campagnes sucrières, les filiales organisent une formation des entreprises sous-traitantes où les règles et les pratiques à respecter sont expliquées.<sup>23</sup>

<sup>21</sup> Indicateur sur la période 2015-2018

<sup>22</sup> Notre filiale tunisienne (BGI) adhère également au PMNU.

<sup>23</sup> Les formations peuvent inclure les éléments suivants : explication du contenu de la Charte, présentation et explication de la démarche d'évaluation des sous-traitants, formation sur la confection d'un bulletin de paie, la rédaction d'un contrat de

Entre 2015 et 2018, l'ensemble des filiales de SOMDIAA a mis en œuvre la **Procédure d'Évaluation et de Contrôle des Activités Externalisées** (PECAE), constitutive du plan de vigilance de chaque filiale. Celle-ci permet de s'assurer du respect des engagements inscrits dans la Charte signée par toutes les entreprises disposant d'un contrat avec une filiale. La PECAE vise à réaliser deux évaluations par an sur les critères suivants :

- ⇒ **Pré requis sociaux, respect des droits humains** : *absence de travail des enfants, de travail forcé ou abusif, absence de discrimination ...*
- ⇒ **Respect de la loi** : *dossier administratif, conformité des salaires, avantages sociaux, heures de travail, représentation du personnel ...*
- ⇒ **Santé et sécurité au travail** : *visites médicales, soins d'urgence, équipements de protection individuelle, transport, accès à l'eau potable ...*

Le niveau de conformité des sous-traitants est évalué par un système de score. En fonction des résultats, les entreprises sous-traitantes se voient adresser un courrier listant les actions correctives à engager assorties d'un délai de mise en conformité par le biais de la présentation des preuves pouvant permettre la clôture des non-conformités. Enfin, à l'issue de la réunion annuelle de revue des entreprises sous-traitantes, les évaluations des prestataires, leur niveau de réactivité et d'autres critères de satisfaction sont présentés à la Direction Générale qui décide soit de poursuivre la relation commerciale, de relancer un appel d'offre ou de mettre fin à la collaboration.

En 2018, les filiales du Groupe ont réalisé **117** évaluations de leurs sous-traitants. Plus de **520** personnes ont pris part aux réunions de présentation de la PECAE. Les évaluations PECAE ont permis d'identifier plus de **800** non conformités qui ont fait l'objet de demandes de mise en conformité des entreprises sous-traitantes.

---

travail, la composition d'une trousse médicale d'urgence, la présentation des équipements de protection individuelle requis en fonction des activités etc.

## Pôle BGI

Chaque collaborateur est tenu de prendre connaissance du Code Conduite et d'en respecter les règles au quotidien quel que soit le lieu où il se trouve. Afin de le confronter aux différentes pratiques des affaires et de promouvoir le respect des droits fondamentaux au travail, des formations sont menées et nous comptons **450 collaborateurs formés** en 2018. L'objectif à venir étant de former en priorité les personnes exposées aux risques de non-conformité.

Dans le cadre du Programme de Conformité du pôle BGI, nos filiales s'appuient sur différentes cartographies permettant d'évaluer les risques relatifs à la corruption et au trafic d'influence, au blanchiment d'argent, au vol, à la fraude, aux pratiques anti-concurrentielles etc. Par ailleurs, nous suivons l'évolution de différents indicateurs d'implémentation du Programme, tels que le nombre de communications relatives à la Conformité adressées aux collaborateurs ou encore le nombre de réunions tenues par les Comités Ethiques locaux : **69 communications** émises et **36 réunions** tenues en 2018. Les procédures de Conformité implémentées au sein de nos filiales sont les suivantes :

- ⇒ les formations au Code de Conduite
- ⇒ les politiques de cadeaux et d'invitations
- ⇒ la gestion des signalements
- ⇒ la due diligence
- ⇒ les contrôles comptables

Actuellement en cours de déploiement, notre démarche de due diligence au sein du pôle brassicole comprend l'évaluation de la Conformité de nos partenaires et la vérification de ces informations. Il s'agira ainsi d'accompagner nos partenaires dans le respect des droits humains fondamentaux, des règles de l'Organisation Internationale du Travail notamment en matière de santé et de sécurité au travail, et de s'assurer de leurs actions pour la préservation de l'environnement.

## Pôle VINS

Afin de s'assurer du respect du Code de Conduite, nous avons requis de nos filiales qu'elles conduisent des due diligence et nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils partagent nos standards de conduite. C'est pourquoi nous veillons à informer nos partenaires de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et à les engager au respect de nos valeurs et de nos principes de conduite lorsqu'ils conduisent des activités pour le Groupe.

Une procédure globale décrit notre organisation au niveau de la centrale des achats, notre approche de référencement, d'évaluation et de suivi des fournisseurs. De cette manière, les fournisseurs référencés annuellement sont évalués selon une grille de notation et audités afin de les inscrire dans une démarche d'amélioration. Nos exigences sont transmises à nos fournisseurs à travers des cahiers des charges spécifiques à chaque commission qu'ils signent à chaque référencement.

Par ailleurs, nos fournisseurs « vin vrac » sont suivis par la mise en place d'un système d'évaluation de nos apporteurs, avec un questionnaire d'évaluation les classifiant par catégorie. Ensuite nous allons à leur rencontre dans le cadre de visites ou d'audits par ordre de priorité et effectuons des plans d'actions afin de répondre à la mise en place de nos exigences.

Notre pôle viticole a transmis les 2 documents suivants aux fournisseurs de bouteilles, colles et carton :

- **La Charte des achats responsables** : un document qui reprend les engagements de la Politique RSE du pôle et qui s'appuie sur la

norme ISO 26000 et le Global Compact. Nous y retrouvons les thèmes suivants : la démarche responsable, l'amélioration continue, les relations de long terme, l'Éthique et l'égalité de traitement, la concurrence loyale, les droits humains, les droits fondamentaux au travail, la protection de la santé, la sécurité et l'hygiène au travail, le respect de l'environnement, les solutions industrielles adaptées, la gestion des déchets, les changements climatiques, l'écoconception des produits et l'utilisation durable de matériaux.

- **Un questionnaire RSE** : un document nous permettant d'interroger nos fournisseurs sur les thématiques suivantes : leurs engagements RSE, les actions mises en place en lien avec la protection de l'environnement, la gestion des ressources humaines, les achats responsables et leurs initiatives d'écoconception. En 2018, **93% de nos fournisseurs** interrogés y avaient répondu.

De la même manière, la chaîne de cavistes NICOLAS affirme une préférence pour les fournisseurs engagés dans des démarches RSE de la filière viticole. L'enseigne demande un engagement signé de ses fournisseurs garantissant le respect de pratiques viti-vinicoles raisonnées. Elle encourage la viticulture raisonnée et propose des produits dont les labels s'appuient sur des certifications reconnues (Terra Vitis, Vignerons en Développement Durable, Haute Qualité Environnementale, Agri-Confiante, Agriculture Biologique, Demeter). De plus, la chaîne soutient techniquement et financièrement des fournisseurs volontaires pour la pratique d'une viticulture durable.

## Dialogue avec nos parties prenantes

### Pôle SOMDIAA

Dès le lancement de sa démarche de responsabilité sociétale, le pôle SOMDIAA a identifié la nécessité de mieux structurer le dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes externes. Ce volet a été positionné comme prioritaire dans la mise en route des activités de responsabilité sociétale.

Dans le cadre de sa Politique de Développement Durable, le pôle SOMDIAA a inscrit le "renforcement du dialogue avec les parties prenantes externes" comme premier axe d'engagement de son pilier sociétal. Si le dialogue était déjà établi, des axes d'amélioration ont pu être identifiés, notamment la fréquence des réunions avec les autorités et parties prenantes locales, la structuration de ces échanges, ainsi que la diffusion plus large et par écrit des résultats de ces rencontres.

Evoluant dans des contextes urbains et ruraux, nos filiales interagissent avec un panel très large de parties prenantes externes. Depuis 2015, chaque filiale a été formellement sollicitée pour identifier, connaître et échanger avec ses parties prenantes. Une cartographie des parties prenantes a été mise en place dans chaque filiale et doit être actualisée en continu. Elle constitue un outil d'appui stratégique permettant de définir avec qui communiquer en fonction des sujets, activités ou projets de développement des entreprises. L'outil permet de mieux appréhender les attentes et priorités des parties prenantes externes et de les intégrer, lorsque c'est possible, au sein des plans d'actions RSE.

Par ailleurs, et de manière à mieux encadrer la communication avec les parties prenantes externes, les équipes RSE et les Directions Générales ont mis en place un cadre d'échange plus structuré : la fréquence des réunions est souvent trimestrielle, parfois mensuelle et se compose des autorités administratives, des autorités traditionnelles et des représentants de la population (hommes, femmes, jeunes). Un ordre du jour, une liste de présence et un compte rendu des réunions est partagé entre les différentes parties. L'ensemble de nos filiales ont également mis en place à l'extérieur de ses murs des

panneaux d'information permettant d'y afficher toutes les informations qu'elles souhaitent partager avec l'extérieur (recrutements, offres de soins spécifiques, newsletter ou journaux d'entreprise, procédures dédiées aux parties prenantes externes etc.).

Enfin, de manière à structurer et professionnaliser davantage encore le dialogue avec l'extérieur, le pôle SOMDIAA a mis en place deux procédures : l'une visant à encadrer les demandes externes (appuis divers, soutiens), l'autre visant à encadrer les plaintes des parties prenantes externes. Elles présentent les modalités de recevabilité d'une demande ou d'une plainte, le cheminement de leur traitement, le délai attendu pour l'obtention d'un retour. Ces outils ont fait l'objet de séances de sensibilisation et de vulgarisation dans les villages et quartiers jouxtant nos implantations et ont naturellement été affichées sur les panneaux d'informations.

En 2018, nous dénombrons la tenue formelle de **167 réunions** avec les autorités administratives, traditionnelles et représentants de la société civile pour l'ensemble de nos filiales, contre 61 en 2017. Nous dénombrons **85 panneaux** d'informations positionnés dans les villages et quartiers riverains de nos implantations. Nous comptabilisons également **9 recours** à la procédure de gestion des plaintes des parties prenantes externes, plaintes qui ont été traitées et clôturées.

### Pôle BGI

Notre pôle brassicole considère que la construction d'une relation pérenne avec nos parties prenantes est le socle d'une démarche de responsabilité sociétale efficace et durable. Afin de construire notre cartographie des risques nous avons organisé des consultations de parties prenantes internes en abordant des thèmes d'intérêts spécifiques. Toutefois, nous souhaitons rendre ces consultations davantage représentatives et ainsi obtenir une vision plus aboutie de nos impacts sur la société.

Des filiales ont déjà engagé ce dialogue en incluant leurs parties prenantes externes. L'objectif est donc d'instaurer ces pratiques sur tous les territoires où nous sommes implantés et d'en définir la fréquence afin de s'inscrire dans une dynamique d'entreprise citoyenne et inclusive.

A ce jour et selon les priorités des filiales, les différentes modalités de dialogues sont les suivantes :

- Consultation des clients et des consommateurs (service client, sondages, réseaux sociaux etc.)
- Participation à des associations de producteurs de boissons locales et autres syndicats d'entreprises
- Rencontres avec les autorités locales et les autorités traditionnelles
- Relations avec d'autres organisations (administrations, entreprises, ONG, presse etc.) de manière plus ponctuelle

## Pôle VINS

A l'implémentation de sa politique de responsabilité sociétale, notre pôle d'activité viticole a également pris la mesure de l'importance des intérêts de ses parties prenantes. Attentifs à leurs préoccupations et à leurs attentes, nous tenons compte de leurs avis car ils accompagnent le développement de toute la filière et assurent notre pérennité.

Nous déployons donc de nombreux outils d'information et d'échange: intranet, réseaux sociaux, dossier de presse, Groupe de Travail, Commissions, etc. La richesse de ces échanges favorise l'apprentissage mutuel et la recherche de solutions communes.

Soulignons également que notre engagement est porté par nos équipes : les différents Directeurs des Etablissements ont un siège dans l'ensemble des interprofessions ou nous sommes présent. De plus, nos collaborateurs s'impliquent au sein d'organismes régionaux et nationaux afin de défendre et valoriser l'avenir de la viticulture française.

Nous participons activement à plusieurs initiatives phares de l'interprofession en matière de RSE afin de valoriser cette démarche, partager nos expériences et nous enrichir de celles des autres entreprises. Ces initiatives prennent des formes plurielles, parmi lesquelles :

- Membre fondateur de l'association Système de Management Environnemental (SME) du Vin de Bordeaux
- Groupe de travail ministériel sur l'affichage environnemental
- Groupe de travail européen sur les meilleures pratiques environnementales à l'échelle européenne dans le secteur du vin
- Groupe de travail pour la mise en place de du guide de la norme ISO26000 pour la filière vin
- Ambassadeur de La Solidarité Climatique auprès de l'ONG GERES dans le contexte de la COP21
- Groupe de travail du *Bag-in-Box* de l'ADELPHE afin de travailler avec les autres acteurs de la filière pour optimiser les emballages
- Participation au Tour de France PME du Global Compact des Nations Unies pour présenter notre démarche RSE

## Ancrage auprès des communautés locales

### Pôle SOMDIAA

Intervenant dans des pays en développement, le pôle SOMDIAA a depuis ses origines toujours exercé une responsabilité sociétale forte vis-à-vis des populations vivant en périphérie de ses implantations agro-industrielles. La contribution de SOMDIAA aux problématiques de développement des populations a été identifiée comme une priorité bien avant la formalisation de sa démarche RSE.

Lors de la définition de la Politique de Développement Durable du Groupe SOMDIAA fin 2013, un engagement a été pris pour « Contribuer au développement local ». Ce volet constitue un point d'attention majeur des services en charge de la RSE au sein des entreprises et constitue par ailleurs le cœur de l'intervention des Fondations de SOMDIAA. Chaque année, les filiales sont amenées à formaliser un plan d'action RSE intégrant les activités sociétales à mettre en œuvre. Basé sur les attentes des parties prenantes externes, sur les points d'engagement RSE des filiales, de très nombreuses actions et projets sont mis en œuvre sur les thématiques suivantes :

- **Adduction en eau potable** : la réfection, l'entretien ou la construction de pompes à motricité humaine et de sources aménagées.
- **Education** : le financement de salaires et de logements pour les enseignants de plusieurs écoles, le don d'équipements pédagogiques ou de mobilier scolaire, la réfection ou la construction de salles de classes.
- **Santé** : l'ouverture de nos hôpitaux, dispensaires et centre médico sanitaires aux populations riveraines, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de dépistages sur des thématiques précises.
- **Désenclavement** : l'entretien et le reprofilage de pistes secondaires, la mise en place dans deux filiales d'un système de transport social, destiné à rallier gratuitement les villages et les centres urbains quotidiennement.
- **Agriculture** : le labour de parcelles, la formation technique, le don en intrants et en matériels aratoires pour le développement de l'agriculture ou du maraîchage.
- **Appuis** : très sollicitées, les filiales répondent – dans la mesure de leurs moyens respectifs - également aux demandes issues des communautés : fêtes culturelles, religieuses, deuils, appuis à des associations sportives etc.

De leur côté, les Fondations de chacune des filiales de SOMDIAA apportent également une contribution significative à la problématique du développement local. Elles centrent leur approche sur une méthodologie de développement participatif, positionnant les destinataires des actions au centre des projets. Sur la base des besoins exprimés par les populations, les Fondations s'attachent à densifier et structurer le tissu associatif local, renforcer ses capacités techniques et convenir de projets centrés sur le développement des activités génératrices de revenus ou sur la thématique du développement communautaire.

Les projets sont mis en œuvre par les groupes, associations, coopératives ou individus avec l'appui des équipes des Fondations et doivent donc faire l'objet d'une forte appropriation de la part des bénéficiaires. Chaque projet fait également l'objet d'un suivi régulier de nos équipes des Fondations en vue de s'assurer du respect des engagements des différentes parties et de l'atteinte des objectifs visés. Ainsi, les Fondations mènent des projets sur les thématiques suivantes : agriculture, maraîchage, transformation agro industrielle, promotion du petit commerce, de l'artisanat, accès aux soins, sensibilisation sur l'hygiène et la salubrité, accès à l'éducation, alphabétisation, eau potable etc.

Toutes ces actions concourent à rendre concret le soutien aux initiatives locales de développement. Si elles n'ont pas pour objet de se substituer au rôle de l'Etat, elles sont mises en œuvre en accord avec les représentations locales de l'Etat et permettent de maintenir un climat sociétal apaisé sur nos sites agro industriels.



En 2018, l'appui à la thématique de l'eau représente un financement de **35 K€**, l'appui à l'éducation représente un financement de près de **201 K€**, l'appui aux infrastructures de santé externes représente un financement de **8,8 K€** auquel il convient d'ajouter les **23 700 consultations** médicales à destination des populations riveraines de nos sites. Enfin, le reprofilage et l'entretien des pistes, ainsi que le transport des populations villageoises représente un financement de **670 K€**.

Au niveau des Fondations des filiales SOMDIAA, le volet formation des membres des groupes, associations et coopératives a bénéficié à **1 218 personnes, 38 projets** ont été mis en œuvre dont **17** sur la thématique du développement communautaire et **21** sur la thématique des activités génératrices de revenus. Au niveau global, le financement des filiales SOMDIAA aux Fondations représente une enveloppe de **370 K€**.

### Pôle BGI

Bien avant la formalisation de notre démarche globale de responsabilité sociétale, les filiales de BGI étaient déjà engagées sur leur territoire pour contribuer au développement local. En effet, chacune organise régulièrement des événements culturels, sportifs ou solidaires qui sont l'occasion de se rassembler et de rappeler notre volonté d'ancrage territorial et d'unité avec la société civile.

Qu'elles choisissent de créer des partenariats avec des acteurs publics ou associatifs locaux, ou bien de mener leurs propres initiatives, nos filiales ont pour but d'inscrire leurs actions de solidarité dans l'intérêt général tout en privilégiant les projets en lien avec nos activités.

A l'avenir, il s'agira de structurer ces actions autour d'un programme commun pour le pôle BGI intitulé « **Agir avec l'Afrique** ». Celui-ci réunira des projets innovants sur les thèmes de l'économie circulaire, comme ceux déjà menés par le « Fonds de Dotation Pierre Castel », et de solidarité de manière plus générale : lutte contre la pauvreté, éducation et culture, santé, accès à l'eau etc. Les filiales seront amenées à détailler les critères de choix de partenariats et à suivre ce programme par des évaluations régulières.

Ainsi, en 2018, le Fonds de Dotation Pierre Castel a permis de récompenser **3 jeunes entrepreneurs** qui, à travers leurs projets dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-business, contribuent au développement social et sociétal de leurs pays (Burkina Faso, Cameroun et Côte d'Ivoire). Chacun des lauréats a bénéficié d'une dotation de **15 K€**.

### Pôle VINS

Un patrimoine se travaille et se partage. Un patrimoine nous engage et nous oblige. Le pôle VINS, en tant qu'ambassadeur responsable et engagé, est guidé par une même philosophie: le respect de l'héritage, la valorisation du patrimoine et sa pérennisation.

Avec sa filiale Barton & Guestier, notre pôle VINS s'est impliqué dès la naissance du projet de la **Cité des Civilisations du Vin** en devenant mécène de cette vitrine internationale des vignobles du monde, emblème culturel, touristique et architectural de la région bordelaise.

Non seulement nous apportons au monde nos vins de qualité, mais aussi, nous veillons à offrir à tous les amoureux du vin l'opportunité de découvrir et d'apprendre sur la richesse des vins français. Avec le site **toutlevin.com** nous souhaitons faire partager le vin au plus grand nombre. Sa fabrication, ses origines et sa dégustation. Les utilisateurs ont accès à une base de 10 000 accords mets & vins agrémentés de recettes et photos.

Passion et Transmission sont les deux maîtres-mots qui nous ont poussés à nous impliquer fortement dans l'univers de la gastronomie et de mener des actions d'ancrage territorial. Depuis 2015, de proches collaborations ont été montées entre les Châteaux et Domaines Castel et des associations de chefs et de sommeliers en France et à l'International. Ensemble, nous préservons, nous promovons et nous diffusons le savoir-faire gastronomique français en organisant et en participant à des événements qui réunissent tous ceux qui partagent la passion du goût et des saveurs.



Des échanges et des formations régulières ont donné naissance à un **guide des bonnes pratiques « bien vivre ensemble »**. Ce guide a pour vocation de favoriser l'ancrage territorial et le bon sens paysan de nos terroirs viticoles. Pour que l'ensemble des parties prenantes puissent participer à la préservation du savoir-faire viticole français.

Par le biais de sa chaîne de cavistes NICOLAS, notre pôle viticole a noué un partenariat avec

l'association "**Un bouchon une espérance**" afin de lancer une action solidaire par la collecte de bouchons synthétiques. Ceux-ci sont recyclés et utilisés comme matière première renouvelée permettant d'acheter des équipements pour les personnes handicapées les plus démunies. Le pôle VINS collabore également depuis des années avec l'Association « **Agir Cancer Gironde** » qui récupère nos bouchons afin de soutenir la recherche contre le cancer.

## Qualité de nos produits

Indicateurs clés de performance <sup>24</sup>	
<b>Part des filiales ayant obtenu la certification Qualité ISO 9001</b>	82% des filiales de BGI
	33% des filiales de SOMDIAA
<b>Part des filiales ayant obtenu la certification Sécurité des denrées alimentaires FSSC 22000</b>	36% des filiales de BGI
	44% des filiales SOMDIAA

### Pôle VINS

Depuis 1998, le pôle VINS s'est engagé dans un Système de Management par la Qualité. Cet engagement met au cœur de nos priorités la sécurité de nos consommateurs ainsi que la qualité de nos produits.

Nos établissements bénéficient des différentes normes de certifications internationales reconnues comme ISO, IFS, BRC ou encore ECOCERT. Elles correspondent aux référentiels internationaux en vigueur et aux critères les plus exigeants pour le respect des procédures sur les produits et assurer la satisfaction client.

Le pôle VINS poursuit aussi ses démarches de certification de ses domaines et châteaux avec 80% de ses hectares certifiés Terra Vitis.

Afin de garantir à nos clients la qualité et la sécurité de nos produits, nous avons un système de contrôle et de traçabilité. Chaque lot de production est tracé de la réception du vin à la livraison de nos clients. Le système garantit l'origine de nos produits et leur conformité réglementaire. Il est nécessaire au traitement de toutes réclamations.

De plus, la sélection parcellaire et la validation de process spécifiques nous permettent de garantir la qualité produit que nos consommateurs attendent.

### Pôle BGI

Fidèle aux valeurs du Groupe concernant la priorité donnée à la qualité de ses produits et à la satisfaction des consommateurs, nous désirons poursuivre les efforts notamment en renforçant l'écoute des clients.

Conscientes de prendre part à un domaine exigeant, les filiales de BGI sont engagées dans un processus d'amélioration continue de Qualité :

- 9 filiales<sup>25</sup> sur 11 sont certifiées **ISO 9001** (Qualité)
- Et 4 d'entre elles sont certifiées **FSSC 22000** (Sécurité des denrées alimentaires)

En parallèle, nous projetons d'assurer l'existence de pages de satisfaction sur les sites internet des filiales, s'ajoutant aux numéros des services clients sur les étiquettes des produits ainsi qu'aux réseaux sociaux, et de poursuivre les enquêtes de satisfaction vis-à-vis des clients et des consommateurs.

### Pôle SOMDIAA

En qualité de groupe agro-industriel, la SOMDIAA a très tôt identifié l'enjeu majeur que représente la sécurité sanitaire des aliments qu'elle distribue sur ses différents marchés. Que ce soit pour la filière sucre, farine ou avicole, les filiales du Groupe SOMDIAA attachent une importance toute particulière à répondre aux exigences des standards internationaux en termes de qualité des produits et de protection de ses consommateurs.

Dès 2004, les systèmes de management de la qualité ont été mis en place, d'une part pour répondre de manière efficiente aux exigences des clients du Groupe et, d'autre part, pour mettre en place des méthodes de travail permettant des gains de compétitivité par l'augmentation de la maîtrise des opérations. En 2012, l'organisation du pilotage de la démarche qualité a été revue au travers d'objectifs pour la filière sucre pour la période 2012-2015. En 2013, le Groupe s'est également engagé

<sup>24</sup> Pour le pôle SOMDIAA, le périmètre couvert est celui de l'Afrique soit 9 filiales.

<sup>25</sup> En Tunisie, 8 filiales sur 10 sont certifiées ISO 9001

vis-à-vis de ses clients industriels à obtenir pour la majorité de ses filiales sucrières une certification conforme aux exigences de l'Initiative Mondiale de la Sécurité Alimentaire (GFSI).

Chaque entreprise est dotée, depuis plusieurs années, de responsables ou directeurs Qualité Environnement et Sécurité au travail.

Dès 2012, le pôle SOMDIAA a mis en place les objectifs suivants pour sa filière sucre :

- Une conformité à 100% du sucre livré à ses clients, notamment pour les critères d'humidité, de coloration et d'apparence.
- Le contrôle interne systématique du niveau de conformité avant la livraison aux clients
- Une conformité vis-à-vis des standards ISO 9001, ISO 22000 et FSSC 22000 en fonction des filiales

Par ailleurs et toujours pour la filière sucre, le pôle SOMDIAA a formalisé son adhésion à l'initiative BONSUCRO avec des objectifs de certification pour 4 de ses filiales : SUCAF CI, SOSUCAM, SARIS Congo et SUCAF Gabon.

Pour la filière farine, l'ensemble des moulins travaillent à l'heure actuelle à l'obtention de certifications permettant d'attester des efforts réalisés sur la thématique de la protection du consommateur.

Plus de **45 personnes** au sein du pôle SOMDIAA sont dédiées au pilotage et à la mise en œuvre de ces démarches.

En 2018, les certifications acquises pour le Groupe étaient les suivantes :

- **ISO 9 001** : SOSUCAM, CST et SGMT
- **ISO 22 000** : SARIS Congo
- **FSSC 22 000** : SUCAF CI, SOSUCAM, SARIS Congo et SUCAF Gabon
- **IFS** : COGEDAL

Les certifications visées à l'horizon 2020 sont les suivantes :

- **ISO 9 001** : SGMC
- **FSSC 22 000** : SMAG
- **BONSUCRO** : SARIS Congo, SUCAF Gabon, SUCAF CI, SOSUCAM

## Consommation responsable

Indicateur clé de performance	
Taux de réduction du sucre dans nos boissons gazeuses (BGI)	31%

### Pôles VINS et BGI

La bière, le vin, les boissons gazeuses... nous souhaitons que nos produits soient vecteurs de convivialité et de célébrations. Cependant, des risques liés aux abus de consommations existent et nous sommes responsables d'en tenir informés nos consommateurs.

Conformément aux législations des pays, nous intégrons une mention sanitaire sur nos publicités. Toutefois, nous souhaitons élargir ce périmètre aux pays où il ne s'agit pas encore d'une obligation réglementaire en signalant les risques de diabète ou d'alcoolisme dans nos campagnes commerciales et ainsi développer une stratégie marketing responsable.

Nos filiales sont également incitées à organiser des événements visant à informer et à sensibiliser les consommateurs. Notre pôle d'activité viticole soutient ainsi les actions de l'association Vin et Société qui vise à développer l'information, la formation et la prévention pour permettre à chacun de mieux connaître le vin et le consommer avec modération.

Les sites internet de nos filiales sont un canal de diffusion privilégié pour les messages de prévention liés aux risques d'abus de consommation mais différents supports de communication peuvent être adoptés. Notre filiale camerounaise a ainsi publié un dépliant informant sur les causes du diabète et

de l'hypertension, et des conseils afin de réduire leurs facteurs de risques. Nous mettons également en avant les bonnes pratiques telles que le site [www.info-calories-alcool.org](http://www.info-calories-alcool.org) qui vise à informer et à sensibiliser le consommateur sur sa consommation d'alcool avec les repères « calories » simples.

Se souciant de la santé à la fois des consommateurs et de ses collaborateurs, l'enseigne NICOLAS a quant à elle déployé une campagne de sensibilisation pour une consommation responsable au sein des magasins à destination des cavistes et des clients. Ces derniers peuvent contacter anonymement un numéro vert.

Afin de décourager les consommations abusives, nous prévoyons de déployer la mise en place de mentions et de pictogrammes en termes d'étiquetage au sein des filiales du pôle BGI où la réglementation locale ne l'imposait pas jusqu'alors.

En 2018, nous avons lancé un Programme de réduction du taux de sucre dans nos boissons gazeuses dont trois filiales ont déjà appliqué les nouvelles recettes. Le taux de sucre dans ces boissons gazeuses y a ainsi diminué de **31%** en moyenne<sup>26</sup>. En parallèle, nous préparons le lancement d'une boisson gazeuse sans sucre : le *Youki Zéro*. Enfin, nous avons également commercialisé des bières faiblement alcoolisées comme la *Bock Chill* en Côte d'Ivoire (2% d'alcool) et nous travaillons sur un projet de bière sans alcool.

<sup>26</sup> Au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal

---

## METHODOLOGIE

---

Afin d'orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) et de répondre aux exigences de la réglementation et notamment l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 ainsi que le décret n°2017-1265 du 9 août 2017, le Groupe COPAGEF a formalisé la présente déclaration de performance extra-financière publiée sur son site internet.

### Principaux risques extra-financiers

Le Groupe a déterminé ses risques extra-financiers selon ses activités et son périmètre. Ainsi, nos trois pôles d'activités (BGI, CASTEL et SOMDIAA) ont chacun utilisé une méthodologie propre détaillée en page 15 de ce document.

### Collecte des données

Les informations sociales, environnementales et sociétales disponibles dans cette déclaration sont issues d'une collecte de données sur l'année 2018 pour l'ensemble de nos sites inclus dans le périmètre de consolidation.

Cette collecte s'appuie sur les précédents dispositifs réglementaires de reporting extra-financier, sur l'intégration de l'ordonnance et du décret préalablement cité, ainsi que des définitions de l'Organisation Internationale du Travail et des référentiels internationaux suivants : l'ISO 26000, le Pacte Mondial des Nations Unies et le Global Reporting Initiative.

Les indicateurs qui ont été retenus dans cette première Déclaration de Performance Extra-Financière sont ceux qui nous ont paru les plus pertinents pour nos sphères d'activité, au regard de de nos risques et de nos enjeux en prenant en compte les attentes de nos parties prenantes.

Sur la base de ces risques, nous nous sommes attachés à décrire les politiques mises en place pour les gérer, le cas échéant les réduire ou les atténuer, ainsi que les résultats obtenus pendant la période de reporting et illustrés par des indicateurs de performance et de résultats.

L'année 2018 constitue ainsi notre année de référence pour les déclarations à venir afin de poursuivre nos efforts selon une démarche d'amélioration continue.

### Vérification par un organisme Tiers Indépendant (OTI)

Conformément aux exigences réglementaires, les informations de cette Déclaration font l'objet d'un contrôle réalisé par un Organisme Tiers Indépendant. Celui-ci émet un avis motivé sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les politiques, les actions, les résultats incluant les indicateurs clés de performance relatifs aux principaux risques.

## TABLE DE CORRESPONDANCE

Thématiques	Politiques mises en œuvre	Indicateurs de résultats et de performance <sup>27</sup>	Périmètre	Page(s)
<b>Santé et sécurité</b>	Politique Développement Durable et RSE des pôles ; Politiques de santé-sécurité des filiales	- Nombre d'accidents du travail avec arrêt	Groupe	p.18-19-20
		- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (*)		
<b>Formations</b>	Politiques Développement durable et RSE des pôles ; Dispositifs de formation des filiales	Nombre d'heures moyen par an et par salarié (*)	VINS ET SOMDIAA	p.21-22
		Informations qualitatives	BGI	p. 22
<b>Dialogue social</b>	Politique Développement Durable et RSE des pôles	- Nombre de réunions Direction-Personnel (SOMDIAA)	SOMDIAA et BGI	p.23-24
		- Nombre de filiales ayant conclu un accord d'entreprise		
		Informations qualitatives	VINS	p.23
<b>Agriculture raisonnée</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	Part de vignobles certifiés Terra Vitis (*)	VINS	p.26
		Recours à la coupe « en vert » (*)	SOMDIAA	p.26-27
<b>Bien-être animal</b>	-	Informations qualitatives	SOMDIAA	p.27
<b>Biodiversité</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	Informations qualitatives	VINS ET SOMDIAA	p.28
<b>Gestion de l'eau</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	Consommation d'eau	Groupe	P.29-30-31
		Rejets des eaux	VINS ET BGI	p.30-31
<b>Gestion des déchets</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	Poids des déchets	VINS ET BGI	p.32-33-34-35
		Taux de valorisation des déchets (*)	VINS ET SOMDIAA	p.34-35
<b>Gaspillage alimentaire</b>	-	Informations qualitatives	Groupe	p.35
<b>Efficacité énergétique</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	Consommation d'énergie	Groupe	p.36-37-38
		Bilan carbone	BGI et VINS	p.38

(\*) Indicateurs clés de performance - KPIs

<sup>27</sup> Pour nos indicateurs environnementaux et notre bilan carbone, le périmètre de notre filiale tunisienne (SFBT) est réduit pour cause d'information indisponible. La part de production de la filiale couverte représente plus de 20%, soit un périmètre couvrant 73% de la production totale du pôle BGI. Quant au périmètre du pôle VINS, il s'agit de la France uniquement avec les 5 sites suivants : Blanquefort, St-Omer, St-Priest, La Chapelle et Béziers.

Thématiques	Politiques mises en œuvre	Indicateurs de résultats et de performance	Périmètre	Page(s)
<b>Conformité sur la chaîne de valeur</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles ; Programme de Conformité (BGI) ; Plan de vigilance (SOMDIAA) ; Politique Achats responsable (VINS)	Nombre de sous-traitants audités	SOMDIAA	p.40-41
		Nombre de fournisseurs de matière sèche audités	VINS	p.42
		Nombre de collaborateurs formés au Code de Conduite	BGI	p.41
<b>Dialogue avec les parties prenantes</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	- Nombre de réunions tenues avec les parties prenantes - Nombre de panneaux d'informations - Nombre de recours suite à des plaintes	SOMDIAA	p.43
		Informations qualitatives	VINS et BGI	p.43-44
<b>Communautés locales</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	- Financements des actions sociétales des filiales - Nombre de projets réalisés - Financements aux Fondations	SOMDIAA	p.45-46
		Récompenses attribuées par le Fonds de Dotation	BGI	p.46
		Informations qualitatives	VINS	p.47
<b>Qualité des produits</b>	Politiques Développement Durable et RSE des pôles	Part des filiales ayant obtenu des certifications Qualité et Sécurité des denrées alimentaires (*)	SOMDIAA et BGI	p.48-49
		Informations qualitatives	VINS	p.48
<b>Consommation responsable</b>	Politiques RSE de VINS et BGI ; Programme de réduction du sucre	Taux de réduction du sucre dans les boissons gazeuses (*)	BGI	p.50
		Informations qualitatives	VINS	p.50

(\*) Indicateurs clés de performance - KPIs